

# LA SAVOIE

## Littéraire & Scientifique

REVUE TRIMESTRIELLE

PUBLIÉE

Sous le patronage de l'Académie de Savoie

3<sup>e</sup> ANNÉE. -- 2<sup>e</sup> TRIMESTRE

### SOMMAIRE

CHRONIQUE: Programme des concours de 1910; Une proposition patriotique de M. le professeur Desormaux; Conservation des monuments historiques; A travers les Livres et les Revues.

Fr. DESCOSTES. — *L'œuvre du Syndicat d'initiative de la Savoie.*

L. SCHADEL. — *Les Blocs à gravures de la Savoie devant le IV<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France.*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE. — I. Bibliographie littéraire: *Joseph de Maistre et Blacas*, de M. Ernest Daudet, par M. Fr. DESCOSTES; *Etude comparée de l'organisation supérieure judiciaire du Dauphiné et de la Savoie*, de M. Ferdinand DULLIN. — II. Bibliographie historique, par M. l'abbé BURLET.



CHAMBÉRY

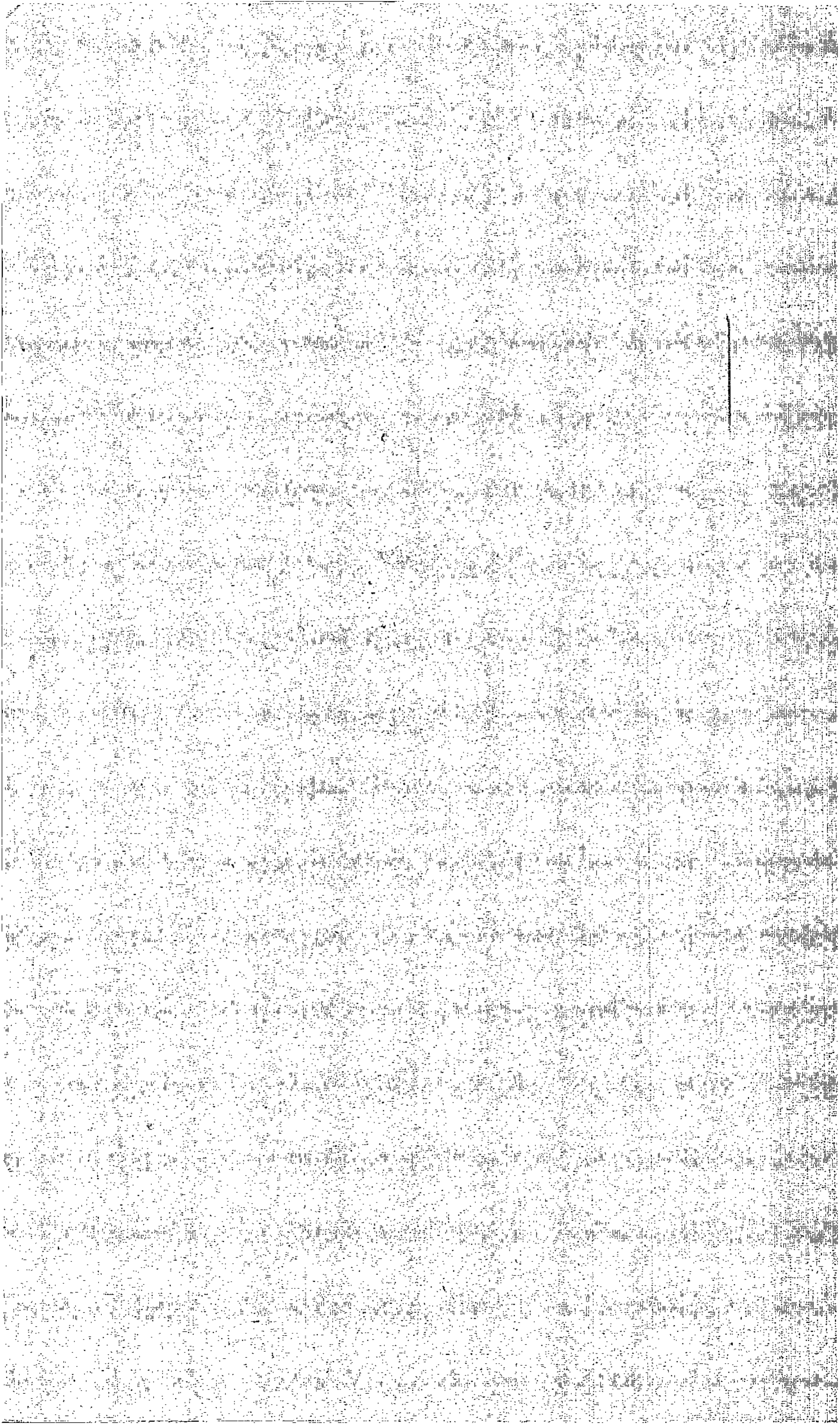
IMP. GÉNÉRALE SAVOISIENNE, 5, RUE DU CHATEAU

1908

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 02729549 3



# LA SAVOIE

## LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

---

### CHRONIQUE

---

**Programme des Concours de 1910. — 1<sup>o</sup> Prix de la Fondation Caffé. — ARTICLE PREMIER.** — Le prix de *quinze cents francs* de la fondation Caffé sera décerné, en 1910, au meilleur ouvrage sur les sciences naturelles pures ou appliquées ayant rapport à la Savoie.

ART. 2. — Les auteurs ne seront pas tenus de garder l'anonyme ; les ouvrages imprimés seront admis, pourvu que la publication en soit postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1906.

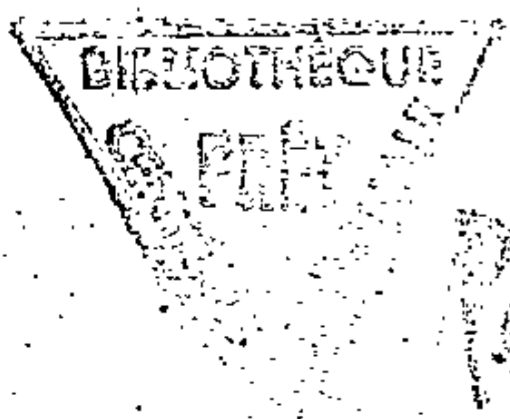
ART. 3. — Les ouvrages présentés devront être écrits en français et adressés au Secrétaire perpétuel de l'Académie avant le 1<sup>er</sup> juillet 1910. — Les ouvrages imprimés seront envoyés en 3 exemplaires. — Ceux dont les auteurs voudraient garder l'anonyme, devront porter une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur.

ART. 4. — Les étrangers aux deux départements de la Savoie sont admis à concourir. Sont seuls exceptés du concours les membres effectifs de l'Académie, résidants ou non résidants.

ART. 5. — Les ouvrages couronnés dans d'autres concours ou qui auront été soumis au jugement d'une autre Société savante, ne seront pas admis à concourir.

ART. 6. — Les ouvrages imprimés ou manuscrits présentés au concours restent acquis à l'Académie.

**2<sup>o</sup> Prix de la Fondation de M. le général comte de Loche. — ARTICLE PREMIER.** — Le prix de la fondation de Loche sera décerné, en 1910, à l'œuvre la meilleure sur un sujet relatif à l'histoire ou à l'archéologie historique de la Savoie.



ART. 2. — Le prix sera de *sept cent cinquante francs*.

ART. 3. — Les ouvrages présentés devront être écrits en français et adressés au Secrétaire perpétuel de l'Académie avant le 1<sup>er</sup> janvier 1910.

ART. 4. — Les concurrents ne sont pas tenus de garder l'anonyme. — Les ouvrages imprimés seront admis, pourvu que la publication en soit postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 1905.

ART. 5. — Les étrangers aux deux départements de la Savoie sont admis à concourir. Sont seuls exceptés du concours les membres effectifs de l'Académie, résidants ou non résidants.

ART. 6. — Les ouvrages qui auront été soumis au jugement d'une autre Société savante ne seront pas admis à concourir.

ART. 7. — Les ouvrages imprimés ou manuscrits présentés au concours restent acquis à l'Académie.

*Le Secrétaire perpétuel,*

D'ARCOLLIÈRES.

Une proposition patriotique de M. le professeur Désormaux. — Un des membres les plus érudits de la Société Florimontane, M. le professeur Désormaux, vient d'adresser la très intéressante communication suivante à M. le Président de l'Académie de Savoie :

Annecy, 16 avril 1908.

Monsieur le Président,

Je me permets d'appeler votre bienveillante attention et celle de MM. les Membres de l'Académie de Savoie sur le projet suivant, que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen.

Il s'agirait de constituer en Savoie, sous le haut patronage de l'Académie de Savoie et de la Société Florimontane, un comité philologique régional. La tâche de ce comité serait de donner une impulsion nouvelle aux recherches concernant la dialectologie et le folk-lore, et de centraliser les résultats acquis en vue de la publication.

Comme vous le savez déjà, Monsieur le Président, les savants de la Suisse romande nous ont montré la voie et nous donnent actuellement le meilleur des exemples. Pareille entreprise serait-elle impossible en Savoie ? Il serait injuste de le croire.

Certes, les bonnes volontés ne manquent pas ; mais il faudrait coordonner et encourager les efforts des travailleurs locaux. Tel serait le rôle du comité philologique qui serait désigné, et qui comprendrait des membres de chaque Société savante de nos deux départements. En dirigeant la publication de cette *Revue des Parlers et des Traditions populaires de la Savoie* que nous appelons depuis longtemps de nos meilleurs vœux, ce comité ferait œuvre de patriotisme éclairé et pourrait sauver de l'oubli une foule d'intéressants souvenirs.

Cette proposition, soumise à l'examen de la Société Florimontane, a été approuvée à l'unanimité des membres présents (séance d'avril 1908). J'ose espérer que l'Académie de Savoie fera le même accueil favorable à ce projet, ainsi que le prochain Congrès de nos Sociétés savantes savoisiennes.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments très respectueux et dévoués.

J. DÉSORMAUX,

Membre correspondant de l'Académie de Savoie.

Nous apprenons que, dans sa dernière séance, M. le Président a soumis la proposition de M. le professeur Désormaux à l'Académie de Savoie. Tout en l'approuvant hautement et en félicitant son auteur de sa patriotique initiative et de ses travaux philologiques si féconds, l'Académie a décidé que la création d'une revue spéciale devrait être avant tout soumise au prochain Congrès des Sociétés savantes.

La même décision a été prise en ce qui concerne un projet de création d'un *Institut de Savoie*, que M. le Président avait greffée, en l'amplifiant, sur la proposition de M. le professeur Désormaux.

Quel que soit le sort qui lui sera réservé, nous ne pouvons qu'y applaudir, puisqu'elle tend à conserver et à réglementer la science de nos vieux parlers et qu'elle contribuerait puissamment au développement de cette décentralisation provinciale, littéraire et scientifique, dont tous les bons citoyens souhaitent l'avènement.

**Conservation des monuments historiques.** — *Le Clocher d'Annecy-le-Vieux.* — Nous lisons dans l'*Industriel savoisien*, du 4 avril, les suggestives réflexions de M. Max Bruchet, le savant archiviste de la Haute-Savoie :

« La petite commune d'Annecy-le-Vieux vient de montrer, dans la protection d'un curieux monument, une initiative d'autant plus heureuse qu'elle est très rare, dans un temps où les préoccupations utilitaires trouvent encombrants, inélégants et malodorants les témoins des âges disparus.

« Tout récemment, à Moutiers, l'impitoyable majorité d'une commission administrative, malgré la protestation de deux amis de la vieille Savoie, qui étaient tout de même par ailleurs des hommes de progrès, guillotina le seul clocher de l'école valdotaine qui eût résisté pendant huit siècles à l'injure du temps, voire même aux représentants du peuple en mission envoyés par la Convention.

« La municipalité d'Annecy-le-Vieux a compris que, dans une région où tant de vieux monuments ont disparu, son clocher prenait un intérêt particulier. D'ailleurs sa construction en matériaux gallo-romains, les sculptures romaines de ses baies géminées apportent un curieux document à l'archéologie religieuse.

« Dans cet édifice, élevé un siècle environ après les terreurs de l'an mil, on trouvera, enfouie dans le soubassement, comme un symbole du triomphe du christianisme sur le paganisme, une belle pierre votive consacrée au culte de Jupiter par Vincius Severus. La Révolution, comme en Tarentaise, fut douce à l'humble clocher ; et, quand la tourmente parut passée, on trouva quelque argent pour fondre, en 1796, une cloche républicaine dont l'épigraphie un peu gauche trahit les perplexités des citoyens qui participèrent à cet acte de foi. En voici la légende :

En l'an cinq français  
A ma voix les hommes pieux  
Ecoutent l'ordre des cièux.  
Telle est aussi ma destinée  
Qu'à ma voix tout républicain  
Ecoule un nouveau son.

« L'artisan de cette œuvre intéressante, un certain Pitton, de Carouge, fut — coïncidence curieuse — le maître qui apprit, précisément cette même année 1796, l'art de la cloche à Antoine Paccard, l'ancêtre des fondeurs de la *Savoyarde*.

« Le clocher d'Annecy-le-Vieux vient d'être classé par le gouvernement comme monument historique, grâce à une délibération du Conseil municipal et aux vaillants efforts de ceux qui s'intéressent à la conservation de notre patrimoine provincial. »

**A travers les Livres et les Revues.** — *La Force biologique comme agent géologique.* — In 8° de 22 pages; Bourg, imp. du *Courrier de l'Ain*. — Sous ce titre, l'éminent professeur de géologie au Muséum d'histoire naturelle, M. Stanislas MEUNIER, membre de l'Académie de Savoie, vient de publier une très savante étude dans le *Bulletin* de la Société des naturalistes de l'Ain. Cette étude, écrite d'après les dernières données de la science, et au cours de laquelle l'illustre maître ne craint pas de parler de « l'Auteur de la nature », arrive aux conclusions suivantes :

« La doctrine transformiste est aussi peu démontrée que séduisante et, par conséquent, il faut bien prendre garde, en l'adoptant dès maintenant, de tomber dans le travers, qu'on prétend combattre, d'accepter un dogme non vérifiable... C'est peut-être un progrès que de préparer cette conclusion que la cause de la vie et de ses manifestations sur la terre est extérieure à la terre, qu'elle est antérieure à notre monde, comme le sont sans aucun doute les lois de la physique et de la chimie, qui président aux rapports de la matière et de la force dans tous les points de l'Espace. »

— *Les Archives de la Ville d'Evian en Chablais.* — *Inventaire des archives antérieures à l'année 1790.* — In-8° de 41 pages, imprimé chez Munier, à Evian-les-Bains. — Sous ce titre, un des travailleurs les plus érudits de l'Académie Chablaisienne, M. Ch.-A. BOUCHET, publie un répertoire complet des archives de la ville d'Evian antérieures à la Révolution, inventoriées par ses soins de 1893 à 1898. L'auteur a pleinement atteint le but qu'il s'était assigné et qu'il indique dans sa courte préface : « faciliter leurs recherches à ceux qui s'intéressent à notre histoire de Savoie, aux luttes et aux gloires de la vieille cité éviannaise, être utile aux curieux du passé. »

L'ouvrage est dédié à M. Albert Duplan, président de l'Académie chablaisienne. Il en a été tiré 50 exemplaires numérotés à la presse sur papier de Hollande.

— *Les Saintes Epines de Saint-Pierre d'Albigny, avec une courte Etude sur Saint-Pierre d'Albigny, Miolans.* — In-8° de 81 pages ; imprimerie Générale Savoissienne, Chambéry, 1908. — Dans cette monographie fort intéressante et richement documentée, M. l'abbé Cl. MICHAUD, curé d'Arith, a écrit l'histoire définitive des *Saintes Epines* dont l'église paroissiale de Saint-Pierre d'Albigny est l'heureuse dépositaire. Les documents les plus anciens, les sources les plus sûres et les ouvrages les plus autorisés ont été consciencieusement fouillés par l'historien et quintessenciés en une série de huit chapitres, d'un style clair, animé et élégant. Toutes les références sont soigneusement indiquées, ce qui facilite les recherches des érudits.

On peut dire de ce beau petit livre qu'il est, — en même temps qu'une œuvre de foi, d'édification et de haute piété, — une œuvre littéraire et historique qui fait grand honneur, en la personne de son auteur, au clergé de Savoie tout entier.

— *Michel Paccard et Jacques Balmat.* — *Deux portraits savoyards du XVIII<sup>e</sup> siècle par un artiste alors savoisien, devenu général de l'Empire.* — In-8° de 18 pages ; imprimerie Ménard, Chambéry, 1908. — L'auteur, M. J. COCHON, conservateur honoraire des eaux et forêts, membre correspondant de l'Académie de Savoie, est un érudit doublé d'un bibliophile émérite et d'un fin lettré. Aucun de ses lecteurs n'hésitera à lui décerner ces titres lorsqu'il aura savouré la charmante plaquette où il nous donne la genèse historique et artistique des portraits de Michel Paccard et de Jacques Balmat, les deux premiers ascensionnistes du Mont-Blanc, par Bacler d'Albe (1761-1824), l'ingénieur géographe qui devint successivement chef du service topographique de la République cisalpine à Milan, chef des ingénieurs géographes à Paris, directeur du cabinet topographique de l'empereur, directeur du dépôt de la guerre et général de brigade, baron de l'Empire sous le nom d'Albe.



Cette curieuse monographie est accompagnée de deux jolies héliogravures reproduisant, dans leurs médaillons fleuris et enrubannés, les deux rarissimes portraits historiés dus au pinceau de Bacler d'Albe. En nous ouvrant ainsi sa collection d'estampes, M. J. Cochon marque parmi nous sa place comme un Savoyard d'adoption ; et nous espérons bien profiter, durant de longues années, des travaux auxquels il consacrera les loisirs de sa verte vieillesse dans le pays qui fut à la fois le siège de son premier poste et le point terminus de sa brillante carrière de forestier.

— Signalons les dernières publications de M<sup>gr</sup> Duc, doyen de la cathédrale d'Aoste : une notice sur la *Croix-de-Ville* érigée à Aoste en souvenir de la fuite de Calvin ; le *Testament* d'Antoine de Prez, évêque d'Aoste, 1464, publié dans la *Revue historique vaudoise* de septembre 1904 ; M<sup>gr</sup> de Prez était originaire de Rue, près de Fribourg ; enfin le très intéressant *Annuaire du diocèse d'Aoste* de 1900 qui contient, avec une Chronologie des évêques d'Aoste depuis les origines, des renseignements historiques sur les événements importants qui constituent la glorieuse histoire de cet antique diocèse. Le vénérable et savant auteur a fait hommage de ces publications à l'Académie de Savoie.

— *La cause de la paix et les deux conférences de la Haye*, par M. A. PILLET, dans les *Etudes*, 20 mars et 20 mai 1908. L'éminent professeur examine avec sa haute compétence les résultats de cet essai d'arbitrage international ; parmi les causes de son insuccès, il signale en particulier l'exclusion du Pape, autorité morale la plus efficace pour modérer les convoitises internationales. L'auteur prouve très nettement que l'influence pacificatrice de la conférence est assez aléatoire.

— *Cierges. Attribution de leur propriété après leur emploi dans certaines cérémonies religieuses*, par M. Charles ARMINJON, dans la *Revue d'organisation et de défense religieuse* du 15 mars. — Après avoir fait l'histoire de la législation et de la jurisprudence du droit sur l'oblation des cierges, l'auteur étudie avec une rare perspicacité la situation légale

actuelle, si nébuleuse, pour en tirer des conclusions pratiques très judicieuses. Ce mémoire, qui a attiré l'attention du clergé de France, a été reproduit dans la *Revue du Clergé* du 15 avril 1908.

— Dans les *Travaux du Laboratoire de géologie de la Faculté des Sciences de l'Université de Grenoble*, 1907, 2<sup>e</sup> fascicule, p. 259-279, MM. KILIAN et RÉVIL retracent en quelques pages pleines d'intérêt la vie et les travaux de Marcel Bertrand, le maître illustre des géologues de la Savoie et du Dauphiné.

— M. Luigi CALORE, inspecteur des monuments historiques, consacre un savant mémoire archéologique et historique de 37 p. in-4<sup>o</sup>, avec planches et carte topographique, au *Ritrovamento del termine lapideo : Pompeus Salernitanus commissarius*.

— M. Adolphe MÉGRET, statuaire, termine son étude si curieuse sur l'authenticité du Saint-Suaire de Turin par des observations techniques dont les historiens devront tenir compte.

— Le Compte-rendu des travaux de la *Société des Missions étrangères* de 1907 contient des rapports sur les Missions dirigées par les évêques originaires de la Savoie, en particulier les rapports de M<sup>sr</sup> CHOLET sur la Mandchourie méridionale et de M<sup>sr</sup> BOTTERO sur le diocèse de Kumbakonam, dans les Indes.

— *La Revue de Philologie française et de littérature*, 1<sup>er</sup> trim. 1908, publie une étude philologique de M. DÉSORMAUX sur les *Alternances dans le parler de Thônes*.

— M. Emile VUARNET publie dans les *Mémoires de l'Académie Chablaisienne*, tome XXI, son *Etude comparée des patois de la Savoie, du Dauphiné et de la Suisse*, suivie d'une bibliographie des ouvrages concernant le patois savoyard. Cet ouvrage a été couronné, en 1905, par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

— Henri PASCAUD : *Les Incompatibilités électorales des candidats et des électeurs dans les élections politiques*. In-8 de

19 pages, chez Fontemoing, éditeur, 4, rue Le Golf, Paris. Savante monographie, à ajouter à l'énorme contribution qu'a apportée à la science du droit comparé l'éminent juriconsulte qui appartient à la Savoie.

— *Triptyque en vers.* — Sous ce titre, M. Victor FRANÇOIS, avocat à la Cour d'appel de Chambéry, vient de faire paraître chez Saunier, à Aix-les-Bains, trois poésies religieuses inspirées par un sentiment très élevé de foi et d'espérance chrétiennes : *Paroles d'un croyant*, — *L'heure de Dieu*, — *Le triomphe de l'Eglise*.

— *Questions municipales.* — *Question des octrois* : tel est le titre de l'opuscule publié par l'Imprimerie Nouvelle et qui reproduit le rapport présenté par M. le Docteur VEYRAT, maire de Chambéry, au Conseil municipal, le 27 décembre 1907. Ce rapport est à consulter pour l'historique de l'importante question de l'octroi.

*Pêche et Pisciculture.* — Le D<sup>r</sup> Paul HOLLANDE, membre correspondant de l'Académie de Savoie, vient de publier l'intéressante conférence qu'il a faite récemment sur le *Rôle social, économique et pratique d'une Société de pêche et de pisciculture*.

— *Les Martyrs de la Savoie pendant la Révolution française*, in-8 de 190 pages, J. Abry, éditeur à Annecy. — Sous ce titre, M. l'abbé LAVOREL, chanoine de la Cathédrale d'Annecy, vice-président de l'Académie Salésienne, vient de publier une très intéressante monographie ornée d'excellentes photogravures qui en augmentent encore l'attrait. Après une remarquable introduction sur la situation faite au clergé en France et en Savoie par la Révolution française, l'historien détache de ce cadre les médaillons des quatre martyrs : les abbés Vernaz, Morand, Revenaz et Joguet. C'est la biographie de chacune de ces nobles figures qu'il s'est proposé d'écrire et il a pleinement atteint son but dans une œuvre admirablement documentée, fortement pensée et d'une forme très littéraire que liront avec fruit tous ceux, — et ils sont nombreux — que passionne l'étude de la période révolutionnaire.

— *La houille blanche.* — Notre jeune et distingué compatriote, M. Régis LYONNE, vient de consacrer deux intéressants articles dans le *Financier* aux forces hydrauliques dans les Alpes. Nous en extrayons cet aperçu du développement pris dans les deux départements de la Savoie par l'utilisation industrielle de nos chutes et cours d'eau : « La vallée de la Maurienne est devenue un véritable centre industriel, grâce aux eaux de l'Arc ou de ses affluents ; on y trouve, en ne citant que les principales, des usines hydroélectriques à Epierre (carbure de calcium ; 800 chx) ; à Saint-Colomban-des-Villard (carbure de calcium ; 1.200 chv) ; à Saint-Jean-de-Maurienne (aluminium ; 12.000 chx) ; à Saint-Félix (aluminium ; 3.000 chx) ; à Calypso (aluminium ; 16.500 chx) ; à Saint-Michel-de-Maurienne (aluminium ; 5.000 chx) ; à Prémont (électrochimie, 2.500 chx) ; et à La Praz (électro-métallurgie de l'acier et des alliages du fer ; 8.000 chx). Dans sa haute vallée l'Isère commence aussi à être exploitée ; à Plombières, près de Moûtiers, l'usine qui envoie 5.000 chevaux à Lyon comporte aussi des installations pour la production électrochimique des composés chlorés.

« Sur une trentaine de réseaux électriques que compte la Savoie, un seul n'est pas alimenté par l'énergie hydraulique, c'est celui d'Aix-les-Bains, où l'électricité est produite par des moteurs à gaz. Un autre, celui qui éclaire Chambéry et sa vallée, appartenant à la Société des forces motrices du Haut-Graisivaudan, comporte une turbine à vapeur de 1.000 chevaux, mais c'est seulement une installation de secours pour les périodes de gelée et de basses eaux ; les deux usines de Pontcharra et de Chapareillan lui fournissent en temps normal plus de 2.000 chevaux. L'usine de Chapareillan a détenu longtemps, avec 612 mètres, le record du monde pour la hauteur de chute.

« La Haute-Savoie compte vingt-huit usines fournissant l'énergie électrique à cinquante et une localités, sans parler des usines de Chedde, sur l'Arve (électrochimie des chlorates et des composés chlorés) de Saint-Jeoire, sur le Giffre (électro-métallurgie des alliages du fer), ni de celles qui alimentent la voie ferrée du Fayet à Chamonix ou le chemin de fer à crémaillère du Salève, près d'Annemasse. »

## L'œuvre du Syndicat d'Initiative de la Savoie

---

### CHAMBÉRY STATION CLIMATÉRIQUE

Le 17 avril 1908, à la dernière séance tenue par le Conseil municipal de Chambéry avant les nouvelles élections municipales, M. François Descostes a présenté, au nom des Commissions réunies des finances et des travaux publics, le rapport suivant que nous reproduisons en raison de son caractère d'intérêt général et parce qu'il est conforme au but que poursuivent elles-mêmes les Sociétés savantes dont notre Revue est l'organe :

MESSIEURS,

S'il est une institution digne de rallier tous les suffrages et de faire l'union entre les patriotes, qui placent le culte du pays natal au-dessus des divergences d'opinion, c'est bien à coup sûr celle du Syndicat d'initiative de la Savoie.

Ainsi que l'a dit le Docteur Tissot dans son remarquable rapport à la dernière Assemblée générale, sa raison d'être est d'attirer en Savoie le plus grand nombre possible d'étrangers. Sur un pareil terrain et sous ce large drapeau, aucune division ne saurait s'élever entre nous ; car, si nous pouvons avoir sur tel ou tel problème religieux, politique ou social des conceptions et préconiser des solutions différentes, nous n'avons plus qu'un cœur et qu'une âme et nous marchons la main dans la main lorsqu'il s'agit de glorifier et de faire connaître, aimer et admirer toujours davantage la terre merveilleuse en ses aspects qui offre une mine inépuisable de sensations esthétiques aux amateurs de la belle nature et qui a mérité le nom de *Suisse de la France*.

Notre Suisse, à nous, Messieurs, n'a pas la prétention d'être grimée, truquée et machinée comme celle de Tartarin dans les Alpes ; elle ne vise pas à offrir dans le moindre village aux étrangers des hôtels rivalisant

avec les établissements les plus luxueux de l'Oberland ; mais elle ne doit pas moins, si elle veut attirer à elle les visiteurs, leur ouvrir les voies d'accès et se mettre en mesure de leur offrir partout bon souper, bon gîte... et le reste. Le reste, ici, c'est la propreté, le confort et ce minimum de distractions saines et convenables que l'oisif aime à retrouver dans ses haltes, à sa descente de nos sommets ou au retour de ses excursions à travers nos pittoresques vallées.

C'est à cette tâche féconde que le Syndicat d'initiative de la Savoie s'est consacré depuis douze années avec un dévouement, une persévérance et une activité auxquels nous avons le devoir de rendre hommage. Présidé par un gentilhomme de vieille race savoyarde <sup>(1)</sup> qui, par son patriotisme et la loyauté de son caractère, s'impose à l'estime de tous ses concitoyens et dont l'un des ancêtres fut l'un des plus généreux bienfaiteurs de notre ville <sup>(2)</sup>, il a ouvert ses rangs à tous les bons Savoyards désireux de collaborer à l'œuvre commune. La liste de ses membres nous offre ce noble et réconfortant spectacle d'un groupe d'honnêtes gens de toutes les opinions et de tous les partis, dont certains sont aux antipodes en fait d'idées, mais qui se retrouvent frères, amis et associés lorsqu'il s'agit d'honorer la mère commune, de contribuer à sa prospérité et de lui préparer un meilleur avenir. De cette liste on peut dire que, si disparates qu'en soient les éléments, elle n'est point panachée de représentation proportionnelle et qu'elle est la *liste unique* de l'autonomie provinciale et en même temps celle de la pacification des esprits et de la rencontre des cœurs dans le même but à atteindre, le même sol à cultiver et la même moisson à recueillir.

Plus que jamais, Messieurs, nous devons encourager des groupements de cette nature dont la force économi-

(1) M. le marquis Salteur de la Serraz.

(2) C'est à une donation faite par un membre de la famille Salteur que la Ville de Chambéry doit d'être devenue propriétaire des terrains sur lesquels s'élevait l'ancien Hôtel-Dieu.

que est d'autant plus grande que le moteur est pur de tout alliage ; et, tout en gardant jalousement par devers nous ce qui pour chacun est l'apanage de sa personnalité d'homme et appartient au domaine inviolable de la conscience, ménager de ces contacts qui rapprochent les distances, dissipent les préventions, abaissent les barrières et préparent l'avènement de ce régime de tolérance, de pacification et de réconciliation nationale vers lequel aspirent tous les citoyens de bonne foi et de bonne volonté.

Comme les Syndicats agricoles, les Mutelles-bétail, les Sociétés de logements à bon marché et les Jardins ouvriers, les Syndicats d'initiative sont au premier rang des entreprises d'intérêt général qu'il est du devoir des municipalités intelligentes de favoriser dans la mesure de leurs forces.

Dès la naissance de cette belle association, qui compte actuellement 509 membres, le Conseil municipal, avec sa largeur de vues accoutumée chaque fois que l'amour du pays est dégagée de toute préoccupation contingente, s'est honoré en votant au Syndicat d'initiative de la Savoie une subvention de 3.000 francs.

Cette subvention a dès lors été régulièrement votée à chaque exercice. Elle est entrée dans nos usages et nos traditions ; elle est de celles qui ne comportent aucune critique et sont approuvées par l'unanimité de nos mandants. Elle se justifie par les services effectifs que le Syndicat a déjà rendus et par ceux qu'il est appelé à rendre. Malgré la nécessité où nous sommes de tenir serrés les cordons de la bourse commune et de faire des économies pour équilibrer notre budget, parer à nos lourdes charges et combler le déficit énorme creusé dans la caisse municipale par la suppression de l'octroi, vos Commissions ont estimé que cette dépense était de celles qui s'imposent même à des administrateurs vigilants et économes, puisqu'elles rapportent au centuple le déplacement de fonds par elle occasionné. Nous vous demandons donc, Messieurs, de la voter une dernière

fois avant la fin de notre mandat et nous ne pouvons avoir de meilleure et de plus galante façon de faire notre testament parlementaire.

En vous soumettant ces conclusions, Messieurs, le rapporteur de vos Commissions se permettra d'exprimer un vœu. Certes, le Syndicat d'initiative a fait beaucoup déjà pour la divulgation de nos sites et de nos richesses naturelles. Les statistiques les plus récentes, exposées dans l'excellent rapport du Dr Tissot, établissent la progression toujours croissante du nombre des étrangers qui viennent nous visiter. En ce qui concerne spécialement notre ville de Chambéry, deux chiffres comparés suffiront à l'établir :

Le nombre des arrivées qui, en 1896, était de 353,176, s'est élevé en 1907 à 524.628. Il a ainsi, dans une période de dix ans, augmenté de 171.452 unités.

Qu'en serait-il si Chambéry pouvait offrir à ses visiteurs tous les agréments que les villes similaires de Suisse et des Pyrénées ménagent à leur clientèle étrangère : de grands hôtels bâtis sur les collines qui en forment l'enceinte, un kursaal bien situé, bien tenu et bien fréquenté, un théâtre d'opéra où l'on pût entendre de la bonne musique interprétée par des artistes de choix ?

Nous ne devons pas, en effet, perdre de vue cette perspective qui devrait être l'objectif de nos ambitions et de nos communs efforts ; c'est que Chambéry, n'ayant pas d'autre industrie, a à sa disposition une mine d'or à exploiter dans celle de l'étranger et qu'avec son climat tempéré et salubre, ses admirables environs, son cirque merveilleux de collines verdoyantes et de montagnes majestueuses que le Divin Auteur de la Nature semble avoir construit pour le plaisir des yeux, il est tout indiqué pour devenir une station estivale de bonne compagnie et le quartier général des touristes de la région des Alpes.

Annecy va nous précéder dans cette voie ; notre charmante voisine vient d'être classée comme *station climatique* et possèdera bientôt un casino sur les bords



du plus gracieux de tous nos lacs. Chambéry saura s'inspirer de son exemple et nous souhaitons que le Syndicat, auquel la Savoie doit tant d'heureuses initiatives, prenne celle d'obtenir le même classement pour notre ancienne capitale. Ce sera un premier pas sur le chemin de ce brillant avenir que nous entrevoyons pour elle. Les capitaux privés feront le reste ; et le moment viendra peut-être où la municipalité pourra vendre à de bonnes conditions, dans la partie la plus élevée du clos Savoiroux, les terrains nécessaires pour y installer les hôtels, villas et établissements de plaisance dont la construction s'imposera, si nous voulons, après avoir attiré l'étranger, pratiquer l'art de le retenir...

Vous me pardonnerez, Messieurs, d'avoir, dans ce long bavardage, — il faut bien jouir de ses restes, dit le proverbe, — laissé mon imagination bâtir des châteaux en Espagne qu'il ne tiendra qu'à nos successeurs de transformer en une triomphante réalité et, en attendant cette échéance, j'ai l'honneur de vous sommer et de vous prier d'adopter les conclusions du rapport de vos Commissions réunies :

Le Conseil, heureux d'encourager l'œuvre patriotique du Syndicat d'initiative de la Savoie, le félicite de ses généreux efforts et des résultats par lui obtenus et vote en sa faveur une subvention de 3.000 francs.

Les conclusions de ce rapport ont été votées à l'unanimité.

---

# Les Blocs à Gravures

de la Savoie

devant le IV<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France

PAR

Louis SCHAUDEL

*Secrétaire général du Comité local*

---

La question des blocs à gravures préhistoriques (*pierres à cupules, à écuelles, à bassins*) est entrée depuis peu dans une phase nouvelle, grâce aux efforts persévérants de quelques chercheurs qui ne se sont pas laissés décourager par l'accueil peu sympathique des premières rencontres et par le scepticisme parfois ouvertement manifesté au cours des discussions. Bien certains qu'ils étaient dans la bonne voie, ils ont poursuivi leurs recherches et sont parvenus à faire partager leur conviction par tous ceux qui ont bien voulu se donner la peine d'examiner sur place les blocs à gravures signalés.

Le jugement trop hâtif de plusieurs savants de mérite a été, semble-t-il, influencé par quelques cas douteux qui, en bonne justice, auraient dû être écartés de la cause. « Que quelque chercheur enthousiaste, inexpérimenté, disais-je en 1906, ait pris pour des cupules ou des gravures anciennes certaines cavités naturelles, fréquentes sur les pierres calcaires notamment, la chose est possible. Mais, conclure de là que les cupules et gravures préhistoriques n'existent pas, c'est comme si l'on niait la taille intentionnelle ou le polissage des silex, sous prétexte qu'il en a été recueilli dont les éclats sont accidentels ou dont le polissage est naturellement produit par le frottement de l'eau ».

Le vœu, que j'émettais alors, de sortir enfin de la période de suspicion et d'incertitude où se débattait cette question, a été réalisé depuis et, désormais, l'étude de ces antiques-monuments pourra être féconde en résultats, si les chercheurs sérieux continuent à s'inspirer de la véritable méthode scientifique. Ici, comme dans toutes les branches de la science préhistorique, on ne devient pas spécialiste du premier coup : il faut, au contraire, une longue expérience, un certain coup d'œil qui ne s'acquiert qu'avec le temps et au prix de beaucoup de peines et de fatigues, car ce n'est que sur les hauts plateaux, voisinant souvent avec les glaciers, que, dans nos Alpes, se rencontrent les blocs à gravures.

Il est en effet très facile, au chercheur inexpérimenté, de prendre pour des cupules ou des bassins certaines dépressions naturelles de la pierre et même des trous artificiels mais modernes. Je me permettrai, à ce propos, de rappeler un souvenir personnel. Quand, pour la seconde fois il y a déjà quelques années, j'effectuais, en compagnie de mon ami M. J. Révil, le savant géologue savoyard, l'ascension du plateau d'Albiez, dans la Maurienne, j'ai été fort intrigué par une découverte faite dans un pré contigu au village d'Albiez-le-Jeune. En examinant les blocs erratiques en grand nombre épars sur le plateau, quelle ne fut pas ma surprise d'en découvrir un présentant à la surface plusieurs rangées de trous très réguliers, incontestablement pratiqués de main d'homme. A quelques pas, la ressemblance avec une pierre à cupules était frappante ; mais, en examinant le bloc de près, je remarquais tout d'abord que les trous, profonds de plusieurs centimètres, étaient cylindriques, à parois verticales, ce qui n'est pas le cas de nos cupules et écuelles antiques, presque toujours en forme de demi-sphère creuse. Cette dernière forme s'explique d'ailleurs très bien si l'on admet que le travail a été exécuté au moyen d'un outil en pierre entamant d'abord

la surface par percussion, puis agrandissant progressivement la cuvette par un frottement giratoire. Les trous plus récents sont, au contraire, pratiqués habituellement au moyen d'un fleuret ou trépan et, par suite, ressemblent à des trous de mine de forme nettement cylindrique comme la tige de l'outil. Or, c'étaient bien des trous de ce genre qui se voyaient sur le bloc examiné. Je me demandais naturellement la raison de ce travail assez long et dont l'utilité n'apparaissait nullement. L'idée me vint un moment que les habitants d'Albiez-le-Jeune, voulant peut-être, comme leurs voisins d'Albiez-le-Vieux, posséder leur pierre à cupules, avaient pu chercher à imiter celle qui est située près de ce dernier village. Mais, réfléchissant qu'avant la découverte que j'en fis en 1903, les gens du pays se préoccupaient fort peu de ce mégalithe, je ne m'arrêtais pas longtemps à cette supposition. L'explication me fut donnée par une personne de la localité qui m'observait jusque-là : elle m'apprit que les trous forés dans le bloc en question servaient « pour tirer au 14 juillet ! ». Bourrés chacun d'une charge de poudre à feu, ces trous remplissaient l'office de boîtes dont les détonations se faisaient entendre la veille et les jours de fête publique.

En descendant plus tard par le chemin en lacets qui relie le plateau des Albiez à la vallée de l'Arc, je remarquai encore, au-dessus du village de Villargondran, un bloc semblable où une charge, sans doute trop forte, avait fait sauter un éclat de la roche. Ces pièces d'artifice d'un genre peu commun avaient déjà, paraît-il, occasionné des accidents graves, et c'est pour ce motif sans doute que leur emploi dans nos montagnes ne s'est pas généralisé.

Mais, un autre usage plus répandu, et que j'ai souvent constaté dans mes excursions, consiste à broyer les graines dans des cavités creusées dans la pierre et imitant assez bien, non pas des cupules, mais des écuelles et bassins. On en trouve dans les cuisines et les dépendances d'habi-

tations, mais aussi à proximité des fours banaux encore en usage dans nos campagnes. Ces sortes de mortier sont désignés sous le nom de *gruaux*, rappelant ainsi leur destination qui est de moudre grossièrement les grains.

Un autre sujet d'erreur, plus sérieux et beaucoup plus fréquent, se présente sous la forme d'excavations lentement formées sous l'action des agents atmosphériques, pluie, vent, gelée ou par des moulins d'eaux tourbillonnantes produisant les bassins bien connus sous le nom de marmites de géants. L'action érosive des agents atmosphériques est surtout sensible sur certaines roches qui, par suite, ne doivent entrer en ligne de compte que si le travail de l'homme est incontestable. Il est même prudent d'exclure entièrement les roches calcaires. Aussi bien, dans notre région, les véritables blocs à gravures sont-ils en roches cristallines ou métamorphiques, sur lesquelles les agents atmosphériques ont moins de prise. Aussi, les chances d'erreur sont-elles bien moindres que dans les régions exclusivement calcaires ou granitiques. D'ailleurs, une fois l'expérience acquise, il n'est guère possible de se tromper et le spécialiste ne confondra pas plus une excavation naturelle avec une véritable gravure préhistorique, qu'un savant collectionneur d'instruments en silex ne prendra un éolithe pour une pointe solutréenne !

Mais, en ce qui concerne les débutants, ils feront sagement de ne retenir que les faits bien établis et, autant que possible, contrôlés par des hommes compétents. S'il est désirable que chaque bloc à gravures ou simplement légendaire soit signalé sous sa dénomination locale, il convient aussi de s'abstenir de préjuger sa destination par des désignations, telles que pierres celtiques, pierres ou autels druidiques, beaucoup trop exclusives et sans doute aussi manifestement erronées, ces blocs paraissant, en effet, remonter jusqu'à l'âge néolithique.

Il faut bien le dire, le discrédit et l'indifférence manifes-

tés à l'égard des découvertes de pierres à cupules, écuelles ou bassins, proviennent en grande partie des exagérations ou des interprétations fantaisistes de certains auteurs qui, donnant libre cours à leur imagination, se plaisaient à présenter tous ces monuments, sans exception, comme des pierres de sacrifices où les druides faisaient couler à flots le sang humain !! On ne saurait évidemment nier la réalité des sacrifices humains, car nous avons sur ce point le témoignage écrit de l'histoire ; mais, nos monuments remontent à une époque qui ne nous a laissé aucun témoignage écrit en caractères connus, puisque précisément, pour ce motif, ils appartiennent aux temps *préhistoriques*. Si l'étude des stations humaines de cette époque a permis de reconstituer jusqu'à un certain point l'industrie et les conditions d'existence de l'homme, nous ne savons, en revanche, que fort peu de chose de ses mœurs, coutumes, langage et croyances. A défaut de témoignages écrits dans une langue connue, nous ne pouvons nous guider que sur la tradition, les survivances déjà bien oblitérées, sinon entièrement transformées au cours des siècles. Il sera donc extrêmement difficile d'arriver à une reconstitution complète de l'existence de l'homme aux époques *préhistoriques*. Un grand pas, toutefois, sera fait dans cette voie, le jour où nous arriverons à interpréter sûrement les signes qui sont gravés sur les roches et les blocs erratiques de nos montagnes et qui traduisent évidemment la pensée humaine d'une époque extrêmement ancienne.

On ne saurait trop insister sur la nécessité de conserver ces vénérables et précieuses archives et d'arrêter l'œuvre de destruction malheureusement déjà fort avancée. Une fois leur sécurité assurée, nous pourrons à loisir étudier nos blocs à gravures, les comparer avec ceux des autres pays et, de déduction en déduction, parvenir à une interprétation satisfaisante.

Si, avec tous les auteurs sérieux qui se sont occupés des

pierres à cupules, écuelles ou bassins, j'ai cru pouvoir considérer, comme lieux de culte, les emplacements des blocs à gravures que j'ai signalés en Savoie, c'est après une étude déjà longue de la question et, surtout, après avoir visité plusieurs fois ces emplacements et comparé les gravures et la disposition de ces blocs avec celles des monuments de l'espèce signalés sur d'autres points du globe et dont la bibliographie est déjà fort étendue comme on pourra en juger par la liste, forcément incomplète, qui figure à la fin de ce travail. D'ailleurs, malgré ma conviction que les blocs à gravures ont une signification religieuse, qu'ils soient consacrés au culte des divinités ou au culte des morts, je me suis bien gardé de toute affirmation prématurée, me bornant à exprimer mon opinion sous la forme de l'hypothèse. En effet, dans l'état actuel de la question, il convient encore de réserver son appréciation définitive.

Le IV<sup>e</sup> Congrès préhistorique de France ayant mis à l'ordre du jour la question des blocs à gravures, il m'a paru utile de résumer les découvertes faites jusqu'à ce jour en Savoie et de faire suivre ce résumé d'un essai bibliographique devenu indispensable. Chacun pourra ainsi se rendre compte de l'état actuel de la question et juger de l'intérêt qu'elle présente pour la connaissance de la mentalité et de l'état social des populations anciennes de ces régions.

---

### Pierre à bassin du Lac d'Aiguebelette

Cette pierre, signalée en 1896 par MM. J. Révil et A. Perrin, a été décrite et reproduite (fig. 1) dans ma com-



FIG. 1. — Pierre à bassin du Lac d'Aiguebelette.

munication au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, tenu à Grenoble en 1904. C'est un bloc erratique en grès anthracifère de forme oblongue, mesurant 0<sup>m</sup>95 de longueur, sur 0<sup>m</sup>49 dans sa plus grande largeur et à peu près autant d'épaisseur. Deux cuvettes hémisphériques, régulières et à parois lisses, mais de différentes dimensions, ont été creusées profondément vers chacune des extrémités de la face supérieure ; l'intervalle qui les sépare est de 0<sup>m</sup>29. Le diamètre des deux cuvettes est, respectivement, de 0<sup>m</sup>33 et de 0<sup>m</sup>15. Ce bloc, qui depuis a été brisé en deux morceaux, se trouvait,



lors de ma première visite en 1903, dans le plus grand des deux îlots du lac d'Aiguebelette ; il gisait à côté d'une chapelle moderne qui, d'après la tradition, aurait remplacé un petit temple gallo-romain. M. le comte de Chambost, propriétaire de cette partie du lac, a dû, depuis, faire transporter le bloc sur la terrasse de son château situé à 4.100 mètres au S.-E., sur le contrefort traversé par le tunnel de Lépin, et d'où la vue sur le lac est fort belle.

Ce bloc, par ses faibles dimensions et sa situation dans une vallée, ne répond pas aux conditions habituelles de nos blocs à gravures, généralement plus volumineux et situés sur des points élevés et dominants. D'autre part, sa forme et la disposition de ses deux cuvettes se rapprochent singulièrement d'une sépulture d'incinération romaine découverte en juin 1895 à Metz. Cette dernière se composait d'un bloc, taillé il est vrai sur trois côtés, affectant la même forme trapézoïdale et portant à la face supérieure deux cavités cylindriques d'inégal diamètre. D'après le savant conservateur du Musée, M. J.-B. Keune<sup>(1)</sup>, la plus grande des deux cavités contenait les cendres, et l'autre les offrandes.

Etant donné que le bloc du lac d'Aiguebelette a été trouvé sur un point où de nombreux vestiges gallo-romains ont déjà été signalés, il me paraît prudent de l'exclure provisoirement de nos blocs à gravures préhistoriques. Il est bon cependant de faire remarquer qu'à un kilomètre à l'Est du grand îlot du lac, se trouve la station lacustre néolithique fouillée en partie par le baron Albert Blanc et moi et signalée dans ma communication au Congrès de Lyon en 1906.

(1) J.-B. KEUNE. — *Rœmisches Begräbnissfeld auf der Ostseite von Metz*. Jahrbuch für lothringische Geschichte u. Altertumskunde. VIII, 1896, 2<sup>e</sup> fasc., p. 66-68.

### La Pierre du Vreïu (*du tourneur*)

Cette pierre est située au-dessus du hameau de Soucy (territoire de la commune de Saint-Pierre-de-Soucy (canton de Montmélian), sur le versant occidental de la hauteur de Montraillan qui sépare la vallée de l'Isère de celle du Gelon. C'est un bloc erratique en gneiss, de 5 mètres d'élévation du côté de la vallée, sur environ 8 mètres de circonférence ; sa pose représente celle d'un ellipsoïde. La partie supérieure, très inégale, est sillonnée de rigoles et de petits bassins rectangulaires ; on y remarque aussi un certain nombre de cupules de différentes dimensions et plusieurs dépressions allongées vaguement pédiformes. Cette face supérieure étant un peu concave, la roche, par suite de la stagnation des eaux pluviales, est naturellement plus exposée, qu'une surface unie ou inclinée, à être attaquée par l'érosion. Aussi, les parties creusées artificiellement ont-elles perdu cette netteté qui, sur nos autres blocs, permet d'affirmer le travail de l'homme. Ce bloc, bizarrement échoué au bord d'un escarpement, mérite néanmoins d'être signalé, à cause de sa dénomination locale et sa renommée légendaire. En se plaçant sur l'énorme bloc, assez difficile à escalader sans l'aide d'une échelle, la vue s'étend au loin : vers l'Ouest et le Nord, sur la vallée de l'Isère, les massifs de la Grande-Chartreuse et des Bauges, et, vers l'Est, sur la chaîne de Belledonne. Une source sort à quelques mètres en contre-bas vers l'Est.

### La Pièra Chevetta de Villarenger

Elle se trouve sur la petite place du village de Villarenger, dépendant de la commune de Saint-Martin-de-Belleville (canton de Moutiers). C'est un bloc parallépipédique et tronqué naturellement selon un plan incliné. Sa hauteur, hors de terre, est de 0<sup>m</sup>80 ; la largeur de ses deux grands

côtés est également de 0<sup>m</sup>80 et celle de ses deux petits côtés de 0<sup>m</sup>50. Parfaitement orientée, chacune des faces de ce bloc regarde un des quatre points cardinaux. Un des grands côtés est tourné vers le Nord et l'autre vers le Sud. La face supérieure est garnie de cupules dont quelques-unes reliées par des rainures; des traits relativement modernes, gravés sur la face septentrionale, semblent présenter la forme du monogramme du Christ.

Quoique placée au centre du village, cette pierre n'est pas actuellement menacée de destruction, car la croyance populaire lui attribue une puissance mystérieuse et protectrice.

\* \* \*

Je mentionnerai ici, pour mémoire, la déclaration que m'a faite, en 1906, M. Bonnefoy, instituteur à Saint-Jean-de-Belleville, au sujet d'un ou plusieurs blocs à cupules autrefois remarqués par lui sur l'une des montagnes voisines de la haute vallée des Encombres. Malheureusement, m'a-t-il déclaré, cette découverte remontant déjà à quelques années, il ne pouvait plus en fixer le point exact; mais il m'avait promis de faire des recherches.

### La Pièra du Carro de Mont-Denis

Dans le même massif, mais en revenant sur le versant de la vallée de l'Arc, M. Fl. Truchet a signalé et décrit, en 1879, *la Pièra du Carro*, située au-dessus du village du Rieu, sur le territoire de la commune de Mont-Denis (canton de Saint-Jean-de-Maurienne). Au milieu de blocs erratiques qui jonchent la côte, se dresse une pierre pyramidale contre laquelle s'appuie, posée sur un ressaut de la pyramide à deux mètres environ au-dessous du sommet, une pierre tabulaire de 5<sup>m</sup>50 dans sa plus grande longueur, sur 2<sup>m</sup>50 de largeur.

Sur la partie la plus plane de cette dalle rugueuse, connue dans le pays sous le nom de *Pièra du Carro*, on voit une quinzaine de cupules de différentes dimensions, irrégulièrement réparties sur la roche et une rainure infléchie vers son milieu et aboutissant à un enfoncement naturel de la pierre. A l'endroit où commence la déclivité, il existe un creux semblable à l'empreinte de la sole du sabot d'un très petit cheval. Cinq énormes blocs erratiques se trouvent groupés en hémicycle autour de la pyramide. Ajoutons, que des sépultures de l'âge du bronze ont été trouvées en deçà et au-delà de ce groupe de blocs erratiques.

### Les blocs à gravures du plateau des Comborsières

A deux heures de marche à l'Ouest du village de Fontcouverte (canton de Saint-Jean-de-Maurienne), M. Fl. Truchet a encore signalé, en 1879, un ensemble de blocs erratiques disséminés sur le plateau dit des *Comborsières*. « Le plus remarquable de ces blocs, long de 3<sup>m</sup>50 et large d'environ 2<sup>m</sup>40, offre l'aspect d'une table à surface brute et irrégulière. C'est un granit à gros grains siliceux, comme la plupart des blocs erratiques de ces parages. La face supérieure offre une cinquantaine de cavités de toutes formes, parmi lesquelles deux ou trois écuelles évidemment dues à un travail humain. Des rainures mettent en communication les excavations irrégulières supérieures avec celles qui se trouvent au-dessous, dans les parties déclives de la pierre. Son examen a suggéré à M. Truchet la pensée que les populations primitives ont pu avoir utilisé pour leurs cérémonies les excavations naturelles, qu'ils les ont fait communiquer entre elles par de petites entailles et qu'ensuite ils en ont encore augmenté le nombre en donnant aux nouvelles la forme d'une écuelle ».

En étudiant ensuite de plus près les blocs erratiques avoisinants, il eut la surprise de constater qu'ils étaient disposés dans un ordre presque symétrique, sur trois lignes à peu près parallèles et présentant la forme d'un quinconce, en tenant compte toutefois de la position de deux blocs que le propriétaire de la prairie voisine avait détruits pour les transformer en matériaux de construction.

« La seconde pierre de la ligne centrale offre les mêmes cavités, presque toutes de forme allongée, au nombre d'une quinzaine, sauf quatre ou cinq d'une forme semi-sphérique dont deux, au moyen d'une rainure, communiquent entre elles et avec un autre bassin irrégulier situé dans la partie inférieure ».

« La troisième pierre, également inclinée et très grande (2<sup>m</sup>80 de longueur sur 1<sup>m</sup>80 de largeur), présente une soixantaine de cavités plus ou moins régulières au nombre desquelles trois au moins, de forme semisphérique, sont incontestablement dues à un travail manuel. Du côté du Nord, quatre de ces bassins superposés à diverses hauteurs versent l'un dans l'autre et le premier communique avec le second au moyen d'une sorte d'aqueduc ménagé dans l'intervalle qui les sépare, puis, une rainure terminale se continue jusqu'au bord saillant du bloc. Plusieurs autres bassins communiquent encore entre eux, par un canal bien visible ».

« De cet ensemble fait encore partie un polissoir en grès anthracifère, long de 1<sup>m</sup>80 sur 1<sup>m</sup>20 de largeur, présentant sur la face supérieure seize rainures caractéristiques ».

Plus rapproché de Fontcouverte, en aval du pont de la Tessuire, M. Truchet a encore relevé, sur la face supérieure d'un énorme bloc erratique échoué sur la rive gauche de ce torrent, un bassin semisphérique de 0<sup>m</sup>25 de diamètre sur 0<sup>m</sup>14 de profondeur, manifestement creusé de main d'homme.

Une vieille femme de l'endroit, consultée au sujet de ces gravures, a déclaré à M. Truchet que, d'après les anciens, tous ces trous ont été creusés par des criminels condamnés à cette expiation par les fées, gens de l'époque, petits de taille et habitant les grottes encore aujourd'hui appelées *trous des failles*.

\* \* \*

Avant de passer à la description de la Pierre d'Albiez-le-Vieux, je dois mentionner, dans la même région, vers le centre du bassin de l'Arvan, sur le territoire de Montrond, un bloc légendaire connu sous le nom de *Pierre du bourreau*. Ce bloc, que je n'ai pu retrouver, était placé au bord d'un escarpement ; il a dû disparaître dans un éboulement au fond du torrent, affluent de l'Arvan, qui passe entre les hameaux de la Sausse et du Rieu. Aux sources de ce torrent, la chaîne des Aiguilles d'Arve offre un point portant la dénomination de *Roche du Bonhomme* qui mérite aussi une mention.

### Pierre à cupules d'Albiez-le-Vieux

Je l'ai signalée pour la première fois dans ma communication à la Société préhistorique de France, dans sa séance du 6 juillet 1904. C'est un bloc erratique en grès nummulitique situé à une centaine de mètres à l'Ouest de l'église d'Albiez-le-Vieux (canton de Saint-Jean-de-Maurienne), dans une prairie dite *Pré de la Ville* (altitude 1.539<sup>m</sup>). De forme oblongue, à contour très irrégulier, ce bloc est posé horizontalement sur la légère déclivité du sol ; ses plus grandes dimensions sont 5<sup>m</sup> 50 de longueur, 4<sup>m</sup> 50 de largeur et 1<sup>m</sup> 20 d'épaisseur. Les cupules, au nombre d'environ 160, sont irrégulièrement réparties à la face supérieure plane ; elles ont toutes la forme hémisphérique et mesurent, les plus grandes 0<sup>m</sup> 40 de diamètre,

sur 0<sup>m</sup> 04 à 0<sup>m</sup> 05 de profondeur, et les plus petites 0<sup>m</sup> 05 de diamètre, sur 0<sup>m</sup> 01 à 0<sup>m</sup> 02 de profondeur. Toutes ces cupules, très régulières, aux parois lisses, sont incontestablement creusées de main d'homme et, selon toute apparence, à l'aide seulement d'un galet ou d'un outil en pierre. Le bloc se trouve sur un terrain découvert, légèrement en pente ; de son emplacement, on jouit d'une vue

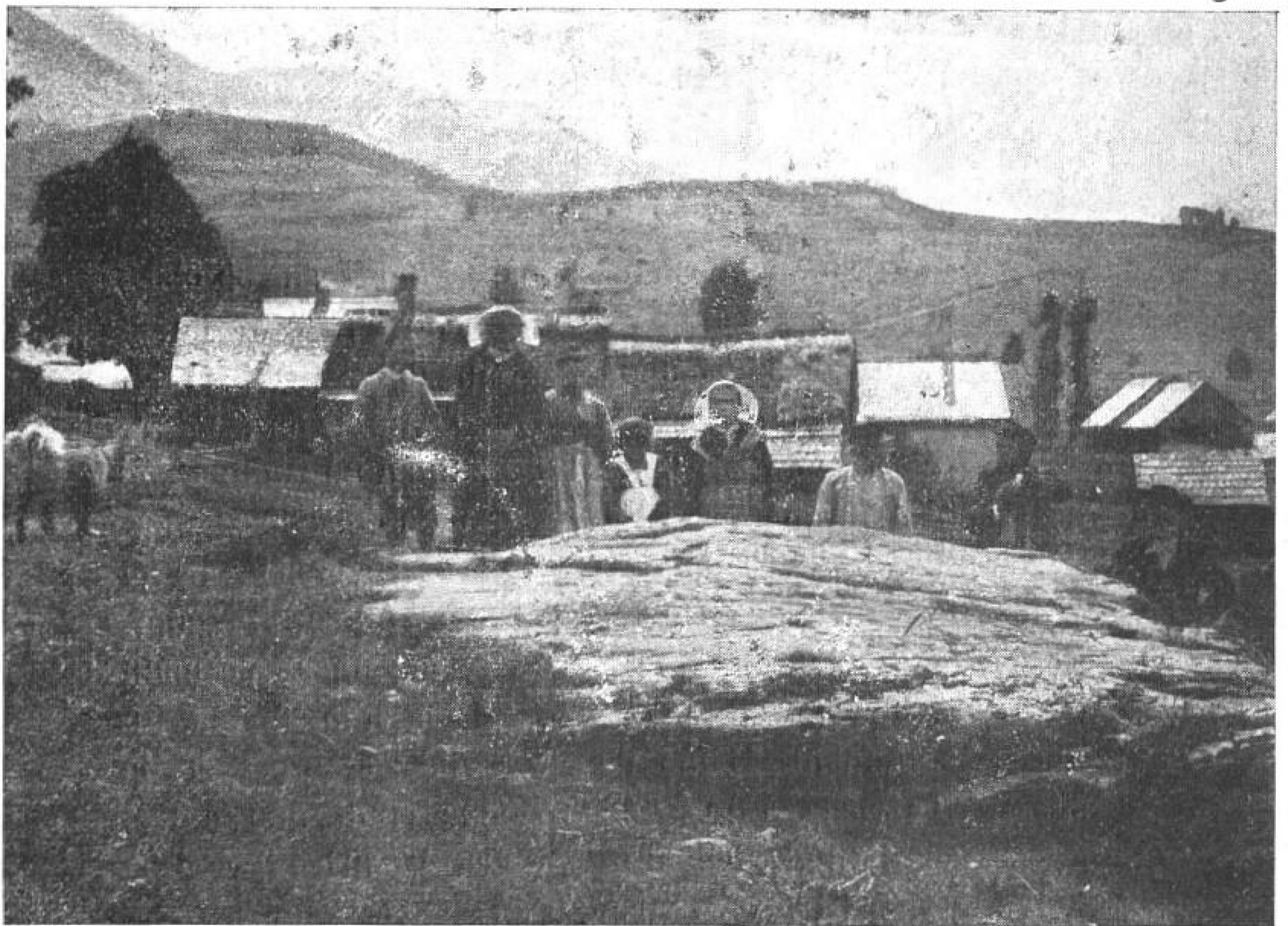


FIG. 2. — Pierre à cupules d'Albiez-le-Vieux.

admirable, d'un côté, vers l'Ouest, sur la chaîne de Belledonne, vers l'Est et le Sud, sur la chaîne des Arves, dont les trois aiguilles se dressent devant le spectateur comme de gigantesques monolithes.

La Pierre à cupules d'Albiez-le-Vieux appartient à M. Constantin-Bertin Eugène, de cette localité. Sa proxi-

mité du village, sa situation dans une prairie où elle est quelque peu gênante, sont des causes de destruction et c'est même étonnant qu'elle ait été conservée jusqu'à ce jour. A ma dernière visite, en 1906, en compagnie de MM. Albert Blanc et Müller, un projet de construction de maison l'exposait à être débitée en moellons. En invoquant le grand intérêt qui s'attache à la conservation de ce monument préhistorique, j'ai pu obtenir à nouveau la promesse que l'on n'y toucherait pas ; mais il serait bien désirable d'en obtenir le classement.

### Pierre de Gargantua

Il ne s'agit plus ici d'un bloc, mais d'une roche en place située sur l'un des points culminants du territoire de la commune d'Albiez-le-Jeune (canton de Saint-Jean de-Maurienne), lieu dit *Crêt de la Chaz*, à l'altitude de 1.982<sup>m</sup>, près du bord d'un précipice effrayant d'un millier de mètres d'escarpement à pic. La partie qui émerge au-dessus du sol environnant a 9<sup>m</sup> de longueur sur 1<sup>m</sup> 50 de largeur moyenne. On y remarque un certain nombre d'excavations, dont quelques-unes façonnées de main d'homme, figurant en creux deux pieds humains et un sabot de ruminant. L'une de ces cavités, creusée vers le milieu de la roche, a 0<sup>m</sup> 27 de longueur, tandis que l'autre, un peu plus rapprochée du précipice et dirigée vers le N.-N.-E., a 0<sup>m</sup> 31 de longueur.

D'après la légende, cette dernière serait l'empreinte du pied de Gargantua qui « se désaltérait dans l'Arc en posant son pied droit à cette place, pendant que le pied gauche s'appuyait sur la montagne de Jarrier, située à plusieurs kilomètres de l'autre côté de la vallée de l'Arvan, où, paraît-il, se voyait effectivement la forme d'un pied creusé dans la roche. Le géant, dans cette posture, se baissait pour boire » et, ajouterai-je, se trouvant ainsi juste en face de



Mont-Denis, il pouvait voir l'emplacement de la *Pièra du Carro* dont la description précède. On pourrait dès lors se demander si, dans certains cas, les empreintes de pieds n'auraient pas joué le même rôle que, de nos jours, une flèche ou une main avec l'index allongé dessinée sur une paroi.

### Le Rocher aux Pieds de Lanslevillard

Ce mégalithe, le plus curieux de nos Alpes, est situé à 3.000<sup>m</sup> d'altitude, sur le territoire de Lanslevillard (canton de Lanslebourg), sur un haut plateau dit *Roc de Pisselérand* dominé par le glacier du Vallonnet et le Grand Roc Noir, donc à peu près en face du Signal du Mont-Cenis. C'est un gros bloc erratique en schiste lustré, déposé sur le bord incliné du plateau ; il est d'une forme irrégulièrement arrondie et mesure environ 6<sup>m</sup> de diamètre. La partie qui apparaît en montant, du côté de la vallée, présente une masse de 6<sup>m</sup> 50 de hauteur, tandis que, du côté opposé de la pente, l'épaisseur n'est plus que de 1<sup>m</sup> 60 environ. C'est par là que l'escalade est facile, la pierre offrant deux gradins formés par le délitement de la roche.

La face supérieure, inclinée à peu près du Sud-Est au Nord-Ouest, présente une cinquantaine d'écuelles et de cupules bien caractéristiques, de différentes grandeurs, et d'une trentaine de paires de pieds humains, en creux, dessinant parfaitement la forme du pied droit et du pied gauche dans leur disposition naturelle. Chose digne de remarque, les pieds sont de différentes pointures, mais relativement petits, variant entre 0<sup>m</sup> 15 et 0<sup>m</sup> 25 de longueur : il s'agit, soit de pieds de femmes et d'enfants, soit de la plante des pieds d'une race petite comme celle qui apparaît en Suisse et en Savoie à l'âge néolithique. Une écuelle ou cupule est quelquefois creusée entre les

deux talons. Sur la partie la plus élevée de la pierre, les pieds sont manifestement dirigés vers l'Est, tandis que sur le côté décline du Sud-Ouest, la pointe des pieds est tournée

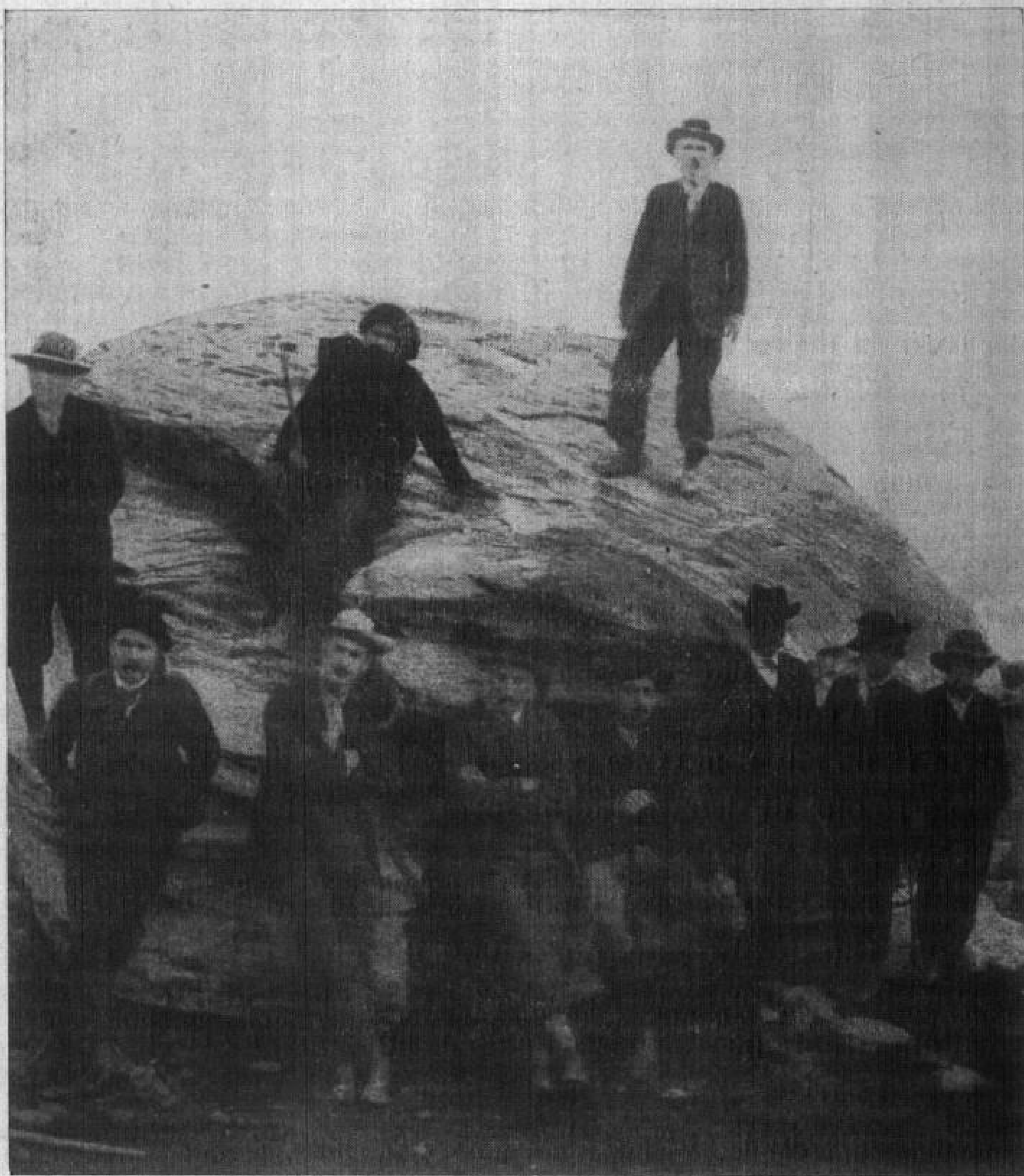


FIG. 3. — Le Rocher aux Pieds de Lanslevillard.

vers le Nord-Est, c'est-à-dire vers le groupe supérieur. Quelques-unes de ces empreintes tendent à s'effacer sous l'action des agents atmosphériques, mais le plus grand nombre, assez profondément gravées, de 0<sup>m</sup>05 à 0<sup>m</sup>025

de profondeur dans la roche très dure, sont parfaitement conservées. Mais, lors de ma dernière visite, en 1906, j'ai constaté, avec regret, que l'on s'était amusé à inscrire des initiales dans l'intérieur de quelques-unes des gravures pédiformes. Les petits bergers ont attribué ces dégradations à un détachement de soldats qui aurait passé dans ces

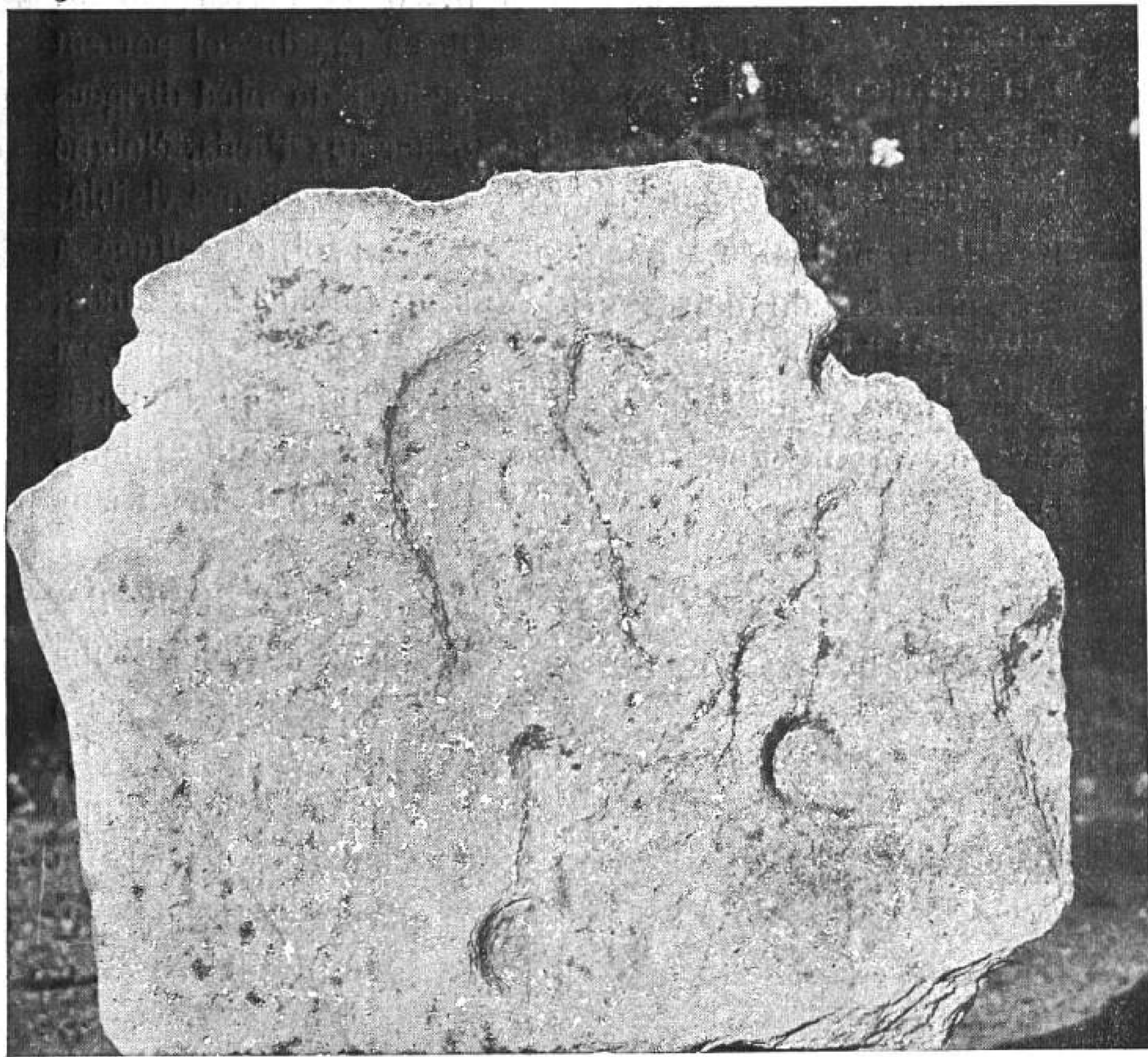


FIG. 4. — Fragment de l'une des dalles du couloir d'accès au plateau de Pisselérand.

parages peu de temps auparavant. Il est certain que si l'attention des officiers était appelée sur ce point, ils empêcheraient la détérioration de ces antiques et vénérables monuments, jusqu'ici respectés par la population locale. Si quelques indigènes ont cru devoir aussi graver

leurs noms ou leurs initiales sur la pierre, ce n'était du moins que sur les côtés et les parois du bloc, en dehors de la zone des gravures préhistoriques. J'ajoute que la partie de la montagne, où se trouve le Rocher aux Pieds, appartient à M. Demaison qui s'intéresse beaucoup à la conservation de ce monument.

Dans une sorte de couloir qui, dans l'escarpement, donne accès au plateau, deux dalles à ras du sol portent creusées, chacune deux paires de plantes de pied dirigées vers le haut, c'est-à-dire vers le Rocher aux Pieds, éloigné de quelques centaines de mètres, mais non encore visible. Une dalle semblable, également à ras du sol, est située à une quinzaine de mètres au-dessus du Rocher aux Pieds, à l'opposé des précédentes. Cette dalle porte, de même, en creux, deux paires de semelles dont l'une a les pointes dirigées vers l'Est et présente une écuelle entre les talons, tandis que l'autre est disposée perpendiculairement à la première, vers le Nord.

La figure 4 présente la moitié à peu près de l'une des deux premières dalles, celles du couloir d'accès ; elle donne un spécimen des gravures du Rocher aux Pieds (une paire de pieds en creux avec écuelles et cupules conjuguées<sup>(1)</sup>).

De l'emplacement du Rocher aux Pieds, on jouit d'une vue grandiose sur la chaîne du Mont-Cenis, les glaciers du Roc des Pignes, de Charbonel et sur tous les glaciers qui étincellent, au Sud et à l'Est, le long de la frontière franco-italienne.

### Les blocs à gravures du Plan Vert

A 1.500 mètres, à vol d'oiseau, à l'Est du Rocher aux Pieds, au-dessus des chalets de la Fesse, dans une sorte d'échancrure de l'escarpement du glacier de Vallonbrun,

(1) Ce fragment de dalle se trouve actuellement dans la propriété du baron Albert Blanc, château du Chaney.

dont une partie des eaux de fonte s'écoulent par là, se trouve, à l'altitude d'environ 2.700<sup>m</sup>, l'emplacement dit *Plan Vert*, faisant également partie du territoire de Lanslevillard. Le 26 août 1906, en compagnie du baron Albert Blanc et de M. Jacquemet, nous avons reconnu, épars sur ce point, plusieurs blocs à cupules, écuelles et autres signes gravés. Une dalle montre la gravure en creux d'une paire de pieds humains de 0<sup>m</sup>20 seulement de pointure ; les autres blocs, tous peu élevés au-dessus du sol, portent des cupules généralement petites. Sur l'un de ces blocs, j'ai remarqué, au milieu de cinq cupules, une figure que jusqu'alors je n'avais pas encore rencontrée : le dessin représente une petite cupule entourée de quatre anneaux concentriques. C'est là le 3<sup>e</sup> type des différentes formes de sculptures des pierres à cupules signalées en Ecosse par le professeur J.-G. Simpson.

Du Plan Vert, la vue s'étend également sur tout le massif de la chaîne du Mont-Cenis.

### La Roche à cupules de Châtelard

En suivant le même versant, vers l'Est, on arrive aux chalets de Châtelard qui, à l'altitude de 2.357<sup>m</sup>, dominant directement la vallée de l'Arc et le village de Bessans. Presque au bord de l'escarpement, se trouve une roche à ras du sol. Une cupule de 0<sup>m</sup>06 de diamètre sur 0<sup>m</sup>04 de profondeur occupe le milieu bombé de la roche. Au-dessous, apparaît un groupe d'une vingtaine de cupules dont l'une, beaucoup plus grande que les autres, mesure 0<sup>m</sup>12 de diamètre sur 0<sup>m</sup>05 de profondeur. De chaque côté de ce groupe, la roche forme un plan incliné légèrement creusé en berceau ; en s'y étendant, une personne aurait la tête posée sur la crête séparative où sont disposées les cupules.

De ce point encore, la vue est impressionnante ; elle embrasse toute la vallée supérieure de l'Arc, les sommets

et les glaciers de la frontière franco-italienne. De plus, une source jaillit à quelques mètres.

\* \* \*

A 2 kilomètres, à l'Ouest de Châtelard, et à peu près au-dessous du *Plan Vert*, se trouve, à l'altitude de 2.417<sup>m</sup>, une chapelle dédiée à saint Antoine. La légende a conservé un souvenir qui n'est peut-être pas sans rapport avec l'ancien culte solaire : « un religieux, dont l'ermitage a été remplacé par la chapelle, accrochait son manteau à un rayon de soleil pénétrant dans sa cellule ».

Sur ce haut plateau ensoleillé, où malgré l'altitude la végétation est très puissante, les chalets éparpillés au milieu de ces gras pâturages portent, à l'Ouest de Châtelard, les noms suivants qu'il est bon de noter : Chardonnet, la Farra, les chalets de Pelaou Rous et les chalets de la Fesse.

### La Pierre de Chantelouve

De l'autre côté de l'Arc, sur le versant de la rive gauche, à environ 1.500 mètres au Sud-Est du hameau de Chantelouve (territoire de Lanslevillard) et à l'altitude d'environ 2.000<sup>m</sup>, c'est-à-dire près de la limite supérieure de la forêt de mélèzes et de pins cembro, se trouve la *Pierre à cupules de Chantelouve* qui a fait l'objet de ma communication au 1<sup>er</sup> Congrès préhistorique de Périgueux.

Comme d'autres blocs plus ou moins volumineux épars sur tout le versant, c'est une roche en schiste lustré, de forme très irrégulière, dont la fig. 5 montre une vue d'ensemble prise face à la vallée de l'Arc.

Quoique située sur un terrain en pente, la Pierre de Chantelouve présente une surface à peu près horizontale où l'on accède facilement grâce à une dépression résultant de l'enlèvement volontaire ou accidentel d'un fragment de

la roche. Cent. cinquante cupules, écuelles ou bassins de différentes dimensions sont creusés sur toute la face supérieure. Une douzaine de ces excavations, remarquables par leur exécution et leur grandeur, mesurent entre 0<sup>m</sup>18 et

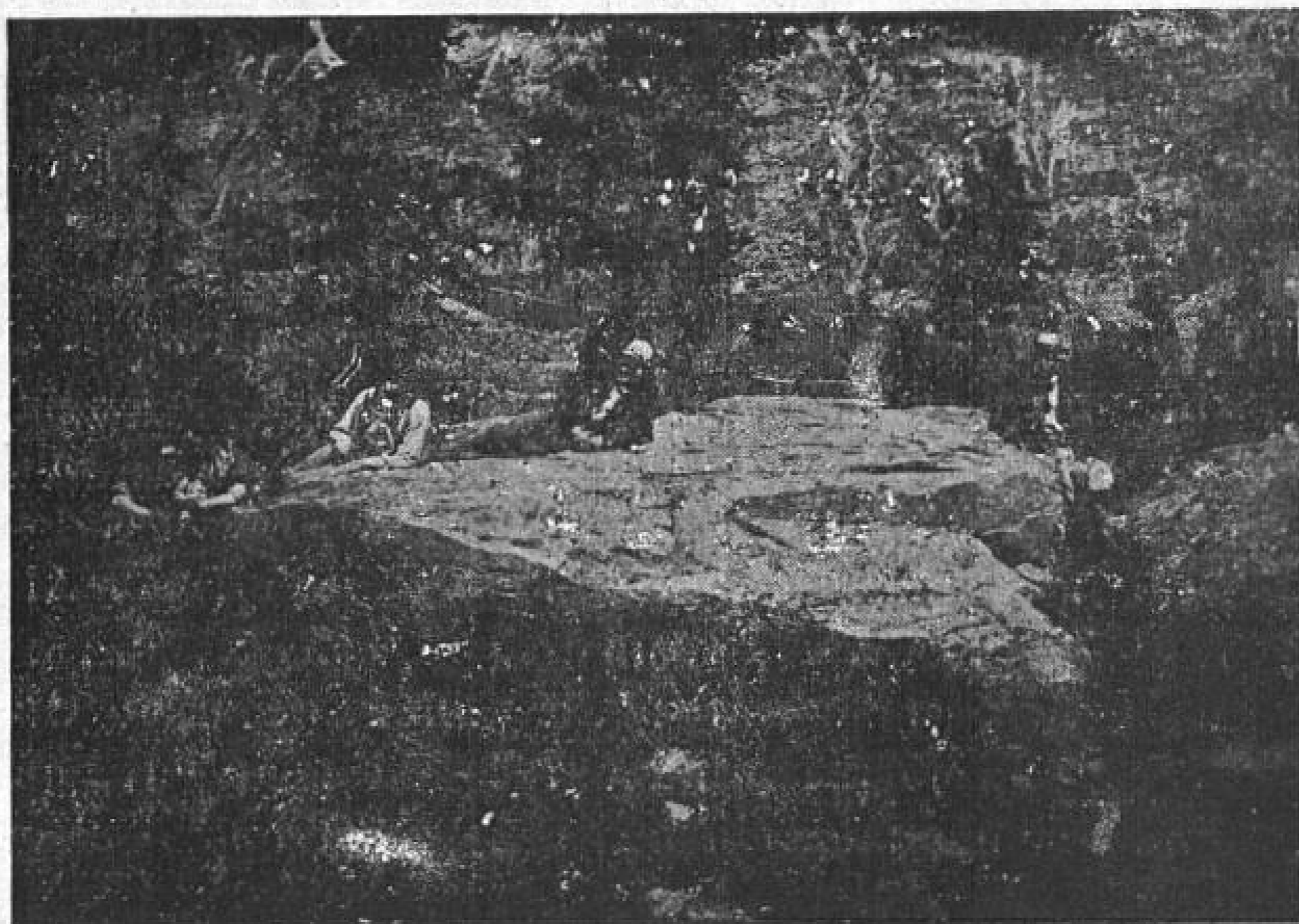


FIG. 5. — Vue d'ensemble de la Pierre à cupules de Chantelouve.

0<sup>m</sup>24 de diamètre et 0<sup>m</sup>05 à 0<sup>m</sup>06 de profondeur. Les dimensions des cupules et écuelles varient entre 0<sup>m</sup>05 et 0<sup>m</sup>12 de diamètre et entre 0<sup>m</sup>02 et 0<sup>m</sup>05 de profondeur ; elles ont presque toutes la forme semisphérique.

Comme le montre la fig. 6, disposée en sens inverse de la vue d'ensemble, les cupules, écuelles et bassins sont répartis très inégalement. Quelques cupules sont reliées entre elles et avec les bassins par des lignes creuses qui, par leur rencontre, dessinent parfois des signes en forme de croix (1).

La vue d'ensemble fig. 5 montre deux groupes prin-

<sup>1</sup> Comme sur les autres blocs déjà signalés, il convient de faire abstraction des initiales et autres marques de visiteurs modernes d'ailleurs facilement reconnaissables.

cupaux, dont l'un, celui au premier plan et à gauche (groupe reproduit par la fig. n° 6), comprend trois bassins accompagnés de cupules et d'écuelles, dont quelques-unes, creusées tout au bord, sont restées ouvertes. Au dernier plan, à droite de la figure d'ensemble, le deuxième groupe se compose d'une vingtaine de cupules et d'écuelles et, près du bord, de deux plantes de pieds humains en creux, d'environ 0<sup>m</sup>25 de longueur, dont la pointe est dirigée vers la vallée et le massif de la rive droite de l'Arc où se trouve le Rocher aux Pieds. Vers le milieu du bloc, se trouvent les deux bassins hémisphériques visibles au premier plan de la fig. 6.

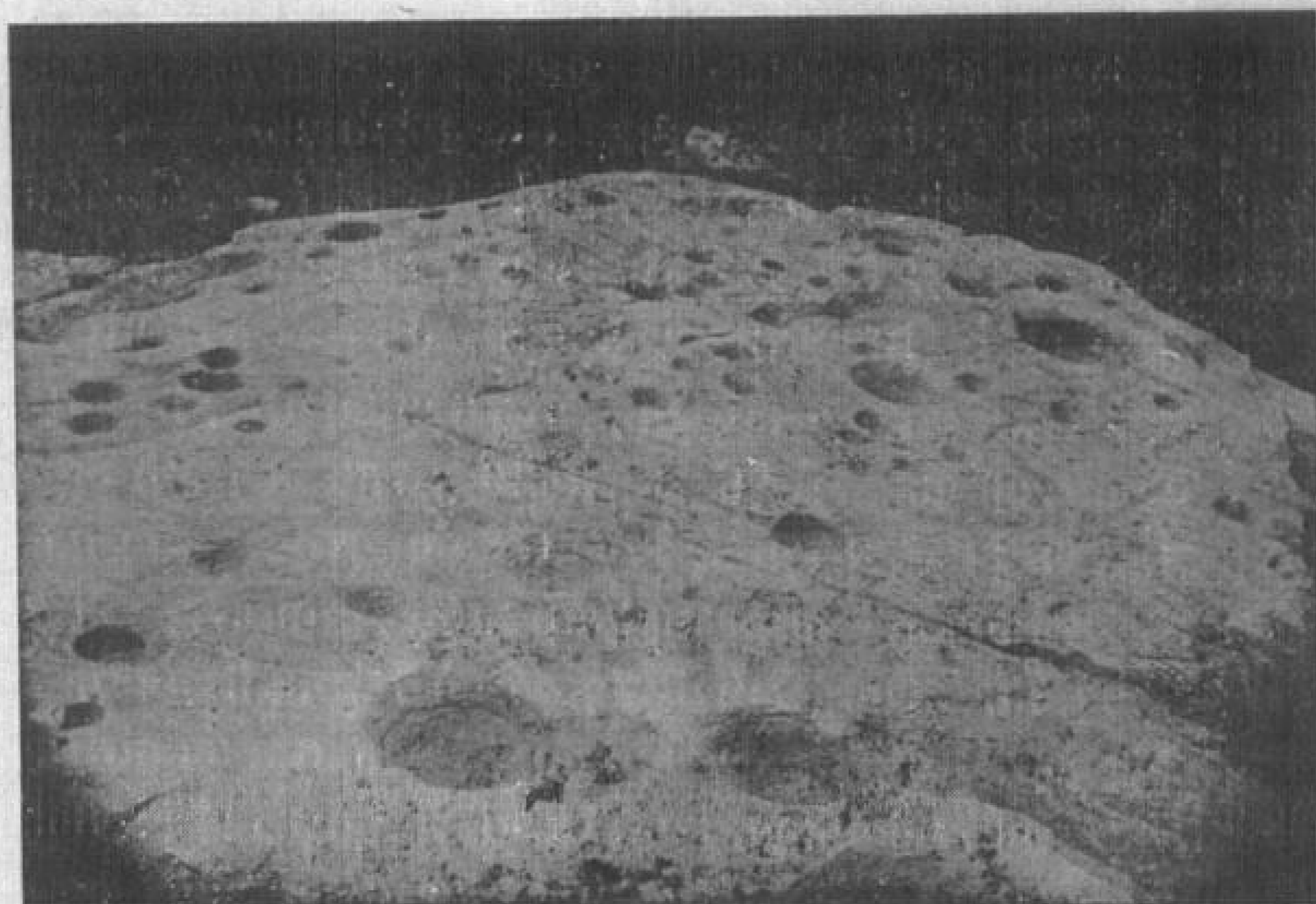


FIG. 6. — Vue du principal groupe de gravures.

L'examen des bassins creusés près du bord, au dernier plan de la figure 6, permet de saisir la méthode employée par l'ouvrier dans l'exécution de son travail. On a d'abord pratiqué, peut-être au moyen d'un percuteur en pierre dure, une excavation circulaire peu profonde, du diamètre que l'on voulait donner au bassin. Au centre, on a creusé ensuite une cupule qu'il suffisait d'agrandir, peut-



être avec le même outil auquel on imprimait un mouvement giratoire, pour obtenir la forme hémisphérique finale.

Mais ces cuvettes à fond plat et cupule centrale nous intéressent encore à un autre point de vue. Elles nous offrent, en effet, une nouvelle forme de gravure : celle du disque à point central se rapprochant des petites cupules à anneaux concentriques déjà relevées à *Plan Vert* et que nous allons retrouver également à *Côte plaine*.

En se plaçant sur la Pierre de Chantelouve, on découvre, au-dessus de la vallée de l'Arc, la chaîne de l'autre versant où se trouve l'emplacement du Rocher aux Pieds. La distance, à vol d'oiseau entre les deux monuments, est d'environ 5 kilomètres.

J'ajoute que la *Pierre de Chantelouve* n'est éloignée que d'une centaine de mètres de la *Pierre Bareneta*, immense bloc légendaire échoué sur la même pente et considéré comme fixant la limite, contestée de temps immémorial, entre les territoires de Bessans et de Lanslevillard. Ce bloc, que je n'ai pas eu le temps d'examiner de près, est l'objet d'une légende que j'ai rapportée dans une communication au Congrès des Sociétés savantes de la Savoie tenu à Aix-les-Bains en 1905.

### Les Blocs à gravures de Côte plaine

Sur le même versant, mais à environ 3 kilomètres (à vol d'oiseau) au Sud-Ouest de la Pierre de Chantelouve, au-dessus des chalets de l'Arselle neuve, à environ 2.300<sup>m</sup> d'altitude, existe un groupe de blocs à gravures que j'ai reconnus en 1906. Ces blocs sont épars sur un haut plateau, dit *Côte plaine*, limité au Sud par l'escarpement du Signal du Mont-Cenis et formant une sorte d'amphithéâtre avec une vue magnifique sur Lanslebourg, la Dent Parachée et le massif méridional de la Vanoise. Le bloc principal a la forme d'un polyèdre irrégulier dont la face supé-

rieure plane et horizontale se rapproche d'un hexagone de 10<sup>m</sup>90 de périmètre. Son élévation au-dessus du sol est d'environ un mètre; elle est donc facilement accessible. Cette face supérieure, une fois débarrassée de la terre qui remplissait les creux, a laissé apparaître deux bassins creusés, l'un vers le bord est, et l'autre vers le bord ouest du bloc, et distants de 1<sup>m</sup>65. Le premier mesure 0<sup>m</sup>19 de diamètre sur 0<sup>m</sup>10 de profondeur, et le second, beaucoup plus grand, 0<sup>m</sup>65 de diamètre sur 0<sup>m</sup>15 de profondeur. Une vingtaine de cupules et d'écuelles, quelques-unes reliées entre elles ou avec les bassins par des rainures, sont creusées de côté et d'autre du grand bassin de l'Ouest.

Sur d'autres blocs, moins volumineux, épars tout autour, j'ai relevé, sur l'un, la gravure, au simple trait, de la plante d'un pied humain de grande taille; sur un autre, une sorte de cupule à cinq rayons dans une même direction ayant, par suite, quelque ressemblance avec une main ouverte; sur un troisième bloc, de 1<sup>m</sup>60 de longueur sur 1<sup>m</sup>43 de largeur, une gravure représente trois cercles ou anneaux concentriques avec point central; enfin, sur un quatrième bloc, mesurant 1<sup>m</sup>10 de longueur sur 0<sup>m</sup>70 de largeur et situé à 30 mètres du bloc principal, apparaissent sept cupules disposées en deux rangées.

Le haut plateau de Côte plaine forme pour ainsi dire le pendant de celui du Roc de Pisselérand où se trouve le Rocher aux Pieds. Les deux emplacements, bien en vue l'un de l'autre, de chaque côté de la vallée de l'Arc, sont éloignés de 6 kilomètres à vol d'oiseau.

### Pierre à cupules du Mont-Cenis

Ce mégalithe m'a été signalé en 1906 par M. Clerc, prêtre en retraite à Lanslevillard, qui a bien voulu m'en donner la description suivante :

« Dans une excursion que j'ai faite dans la direction de

la Nunda, en territoire italien, j'ai découvert une pierre à cupules. Cette pierre est orientée à peu près E.-N.-E. ; elle affecte la forme d'un trapèze et mesure, du côté E.-N.-E., environ 0<sup>m</sup>60, et de l'autre côté 0<sup>m</sup>85. Elle contient 19 cupules disposées irrégulièrement ; de plus, on trouve une cupule bien plus grande ayant sur ses bords cinq cupules formant étoiles. Cela fait un total de 25 cupules. En arrière de cette pierre, c'est-à-dire O.-S.-O., se trouve une autre pierre juxtaposée à la première ou même la continuant et ne formant peut-être ainsi qu'une seule pierre. Elle est en partie recouverte d'une couche de quelques centimètres de terre et mesure environ 3 mètres carrés. Sur la partie découverte, j'ai encore trouvé trois cupules.

« Il est très facile de se rendre sur le lieu où se trouve ce monument. En quittant la route nationale (du Mont-Cenis), on monte à travers les prés et les pâturages et on atteint le monument au bout de quarante minutes environ ».

Il ne m'a pas été possible jusqu'ici d'étudier ce monument sur place.

*(A suivre.)*

---

## BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

---

### I. — BIBLIOGRAPHIE LITTÉRAIRE

---

Joseph de Maistre et Blacas (<sup>1</sup>), par Ernest DAUDET.

La librairie Plon vient d'éditer un nouvel et important ouvrage sur le grand philosophe savoyard. Il est dû à la plume de l'un de nos plus éminents historiens, M. Ernest Daudet, à qui, on s'en souvient, l'Académie française décernait, il y a quelques années, sa plus haute récompense, — le prix Gobert, — pour son *Histoire de l'Émigration*. Ce volume de 400 pages (exactement 398) est orné de deux médaillons en héliogravure superposés, représentant l'un, le comte Joseph de Maistre (1754-1821), d'après la copie du célèbre portrait de Vogel von Volkeisten qui décore le salon de l'Académie de Savoie ; l'autre, le comte de Blacas (1776-1839), d'après un portrait appartenant à M. le duc de Blacas.

A la différence du génie, — on peut le dire sans diminuer Blacas, — de Maistre et lui présentent une singulière analogie de caractère, de hauteur d'âme et de destinée. Ils apparaissent dans cette *Histoire de l'Émigration*, qu'Ernest Daudet a écrite de main de maître et de façon définitive, comme les *compagnons de la fidélité*. L'un, l'ainé, le grand homme, a été au petit roi de Sardaigne, dont la maison devait plus tard monter sur l'un des trônes les plus élevés de l'Europe, ce que le gentilhomme français fut au roi de France dépouillé par la Révolution du plus beau royaume après celui du ciel et condamné à errer sur les chemins de l'exil. La même tourmente devait rapprocher les deux Calebs de la diplomatie ; et la communauté des amours, des haines et des espérances, faire d'eux un seul cœur et une seule âme ou mieux deux cœurs et deux âmes vibrant des mêmes passions

<sup>1</sup> JOSEPH DE MAISTRE ET BLACAS. *Leur correspondance inédite et l'histoire de leur amitié, 1804-1820*. Introduction, note et commentaire, par Ernest Daudet. Avec une héliogravure. In-8° de 398 pages. Paris, librairie Plon, 1908.

et s'unissant dans une de ces fortes amitiés à la fois politiques et privées dont le beau livre d'Ernest Daudet nous apporte la touchante et réconfortante histoire.

Lorsque, le 13 mai 1803, le comte de Maistre, après avoir séjourné à Lausanne de 1792 à 1797, puis à Cagliari <sup>(1)</sup>, arriva à Saint-Pétersbourg en qualité de ministre du roi de Sardaigne auprès de l'empereur de toutes les Russies, il s'y rencontra avec Blacas, venu à la même époque comme agent de Louis XVIII réfugié à Varsovie et ensuite à Mittau.

« De 1803 à 1808, — dit M. Ernest Daudet lui-même, — ils vécurent l'un près de l'autre, habitant la même maison, se voyant tous les jours, se liant de plus en plus. Lorsqu'en 1808, Blacas quitta la Russie pour rejoindre son prince en Angleterre, existait déjà entre lui et l'illustre auteur des *Considérations sur la France* une amitié qui, bien qu'ils ne dussent jamais se revoir et en dépit de la différence d'âge, le temps allait cimenter et qui ne fut brisée qu'en 1821, époque de la mort de Joseph de Maistre. Cette amitié explique la correspondance qui s'engagea entr'eux au lendemain du départ de Blacas et se continua pendant près de quatorze ans ».

Dans l'œuvre de Joseph de Maistre, les lettres qu'il a semées aux quatre vents du ciel, à travers les pays où l'a amené « son inconcevable étoile », contribueront autant à sa gloire littéraire que les chefs-d'œuvre où il a « versé sa tête et son cœur ». Il y apparaît comme un de nos plus grands épistoliers et il serait à désirer qu'aucune ne fût perdue pour l'admiration et l'édification de la postérité. Peu à peu, la reconstitution s'en est opérée. Différentes publications ont déjà sauvé de l'oubli une partie de cette correspondance qui a un prix inestimable <sup>(2)</sup>. Il n'est pas, en effet, une ligne de

<sup>1</sup> Je suis bien vivement reconnaissant à mon éminent ami de m'avoir fait l'honneur de mentionner, avec sa bienveillance coutumière, mes modestes études sur les cinquantes premières années de la vie de Joseph de Maistre : *Joseph de Maistre avant la Révolution* ; — *Joseph de Maistre pendant la Révolution* (édit. par Fr. Duclos) ; — *Joseph de Maistre inconnu (Venise-Cagliari-Rome)*.

<sup>2</sup> Comte Rodolphe DE MAISTRE, *Lettres et opuscules inédits du comte de Maistre*. — Albert BLANC, *Mémoires politiques et correspondance diplomatique de J. de*

lui qui ne porte son empreinte lapidaire et qui ne nous le révèle à la fois comme un génie inflexible dans ses principes et comme le plus loyal, le plus droit, le plus vibrant, le plus *familial*, le plus humain de tous les hommes. A le surprendre ainsi dans toute la cordialité de son âme [tendre et aimante, dans le jaillissement spontané de ce qu'il appelait « son soufre de Provence », on ne peut se défendre de l'aimer et l'on comprend le culte qu'il inspire à tous ceux qui, — sans se laisser rebuter par la réputation rébarbative de cet apôtre de la Providence chez lequel certains n'ont voulu voir qu'un apologiste de la guerre et du bourreau, — ont trouvé dans ce commerce posthume la source d'émotions d'un charme inexprimable.

M. Ernest Daudet est au premier rang de ces esprits d'élite dignes de comprendre le génie du penseur, de juger l'œuvre du diplomate et de sonder les trésors du cœur de l'homme que M. Amédée de Margerie a appelé « l'un des plus beaux exemplaires de l'humanité ». Lorsque la Savoie reconnaissante songea à lui élever une statue et à placer à ses côtés la gracieuse silhouette de Xavier, « la petite aiguille près de la grande », elle dut à Ernest Daudet la désignation du statuaire, Ernest-Dubois, qui préluda par un groupe justement admiré à son œuvre capitale du monument de Bossuet. L'historien de l'Emigration écrivit à cette occasion des pages qui n'ont point été oubliées (<sup>1</sup>). Aujourd'hui, par la magnifique publication qui vient enrichir la bibliographie *maistrienne*, il élève lui-même au grand homme un monument qui met en pleine lumière une des plus nobles figures d'une société disparue, mais dont le rayonnement n'est pas éteint; car elle est de celles qui appartiennent à tous les temps et devant lesquelles s'incline sans partage l'admiration de la postérité.

FR. DESCOSTES.

*Maistre.* — *Correspondance diplomatique de J. de Maistre*, édition Vitte et Perucel; *Œuvres complètes de J. de Maistre*, correspondance. — FR. DESCOSTES, ouvrages cités et en outre: *Necker écrivain et financier jugé par le comte de Maistre.* — *Lettres inédites de J. de Maistre* (Correspondant du 25 juillet 1899). — *Les Archives de Turin et la Correspondance inédite de J. de Maistre.*

<sup>1</sup> *Le Livre d'Or du Monument de Maistre*, p. 35, 62, 141, 318.

**Etude comparée de l'organisation supérieure judiciaire du Dauphiné et de la Savoie**, par Ferdinand DULLIN; in-8° de 97 pages, Grenoble, imprimerie Allier, 1908.

Sous ce titre, notre distingué compatriote, M. Ferdinand Dullin, conseiller à la Cour d'appel de Grenoble, membre effectif de l'Académie delphinale, de l'Académie de Savoie et de la Société savoisiennne d'histoire et d'archéologie, vient de publier une fort intéressante monographie dont il avait extrait quelques pages pour en donner la primeur au dernier Congrès des Sociétés savantes de la Savoie, tenu à Aix-les-Bains les 25, 26 et 27 septembre 1905 (voir *XVII<sup>e</sup> Congrès des Sociétés savantes de la Savoie*, pages 437 à 451).

L'auteur, ayant comme magistrat, dans sa longue et honorable carrière, appartenu aux ressorts de la Savoie et du Dauphiné, a voulu, ainsi qu'il le dit trop modestement, « apporter une petite pierre à l'histoire judiciaire de ces deux provinces autrefois séparées, maintenant réunies dans une même nationalité ». Il y a pleinement réussi. Dans un parallèle richement documenté et tracé d'une plume alerte, vigoureuse et précise, il jette un coup d'œil d'ensemble sur l'origine des parlements, la composition de ces grands corps politiques et judiciaires, sur leurs analogies et leurs différences, leurs relations et leur personnel; mais la partie vraiment neuve de ce beau travail est celle où l'auteur reconstitue d'une façon exacte et complète, avec indication des fonctions diverses et des dates de nomination, la liste des magistrats ayant appartenu à la Cour d'appel de Chambéry depuis son institution, le 4 mai 1848, et à celle de Grenoble (tout d'abord *Tribunal d'appel*, puis *Cour d'appel*) dès le 16 messidor an VIII jusqu'à nos jours.

M. le conseiller Dullin vient de prendre sa retraite et de rentrer, pour s'y fixer définitivement, dans cette bonne ville de Chambéry où le souvenir de son vénéré père, M. le président Dullin, n'est point oublié. L'étude qu'il a consacrée aux deux illustres familles judiciaires qui se sont partagé sa vie, est comme un hommage à elles rendu par un vrai magis-

trat : elle nous apporte la promesse de la précieuse collaboration que les loisirs d'une verte vieillesse permettront au patriote, à l'érudit et à l'écrivain d'apporter aux travaux de l'Académie de Savoie.

---

### III. — BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

---

Moyen-âge. — Les travaux de M. de Manteyer sur les origines de la Maison de Savoie ont suscité un grand nombre d'études sur ce problème toujours énigmatique. Dans un savant travail pour lequel l'auteur a utilisé les travaux les plus récents, M. Camille RENAUX s'efforce de prouver, par des arguments dignes d'attention, qu'Humbert I est le fils d'Aimon comte de Savoie-Belley. Dans le détail de la discussion, l'auteur indique des rapprochements intéressants ou fait des critiques judicieuses dont les historiens devront tenir compte. Voici les principales publications italiennes sur la même question. M. Labruzzi, dans *l'Archivio storico italiano*, 1905, soutient qu'Humbert fut connétable du roi de Bourgogne pour la vallée d'Aoste, opinion combattue par M. Schiaparelli dans la même revue. M. Alagna défend l'origine saxonne d'Humbert dans son travail : *Delle origini di Casa Savoia* ; Messina, Toscano, 1900.

— Dans *Le prime relazioni fra la casa di Savoia e Ginevra* (926-1211), Torino, Clausen, 1901, M. BOLLEA étudie le pouvoir exercé dans Genève par les princes de la Maison de Savoie.

— *Gli statuti di Amedeo VIII, duca di Savoia, del 26 luglio 1423*, par le D<sup>r</sup> BURAGGI, dans les *Mémoires* de l'Académie des Sciences de Turin, 2<sup>e</sup> série, tome LVII, pp. 41-75. C'est la restitution du texte original, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Turin quelque peu endommagé par l'incendie du 26 janvier 1904. Cette publication documentaire est accompagnée d'une Introduction historique et critique soit sur les sources de ce document, soit sur son importance pour l'histoire des institutions judiciaires de l'Italie et de la Savoie.



**Histoire moderne.** — Dans les *Mémoires de l'Académie Chablaisienne*, tome XXI, M. CÉSAR DUVAL réédite quelques fragments intéressants du *Discours de Nicolas de Harlay*, seigneur de Sancy. Ambassadeur de Henri III auprès des Suisses, de Harlay obtint le concours des Suisses contre les princes de Savoie et fut mêlé intimement à la guerre qui se fit à la fin du xv<sup>e</sup> siècle autour de Genève. De là, l'intérêt de ce document, précédé d'une notice précise sur l'auteur et sur la situation politique des partis en conflit.

— M. le chanoine PICCARD publie, dans la même Revue, des notes historiques et archéologiques, illustrées de reproductions photographiques, sur le *Château de Larringes* et sur Armoy. Cette étude est suivie de documents allant de 1248 au xviii<sup>e</sup> siècle.

— Les érudits italiens ont publié d'importantes contributions à l'histoire du règne d'Emmanuel-Philibert : M. SEGRÉ étudie *Emanuele Filiberto e la Repubblica di Venezia*, Venise, Visentini, 1902 ; M. TALLONE publie des documents sur le rôle des chevaliers de Saint-Maurice dans la répression des corsaires sous Emmanuel-Philibert, dans le *Bulletin historique et bibliographique subalpin*, 1904. D'autres travaux intéressent surtout l'histoire d'Italie.

— Une brillante thèse de doctorat ès-lettres de M. l'abbé DELPLANQUE, professeur aux Facultés catholiques de Lille, sur *Saint François de Sales humaniste et écrivain latin*, 175 p. in-8°, Lille, mérite d'être signalée à l'attention des lettrés savoyards.

— Dans son rapport à l'Institut du 8 janvier 1908, M. Alfred MEZIÈRES, président du conseil des conservateurs du Musée Condé, indique, parmi d'autres richesses de cet incomparable trésor historique, une volumineuse correspondance de la Duchesse de Savoie avec M<sup>me</sup> de La Fayette et avec le duc d'Anguien, fils du grand Condé.

— *L'envers d'un grand homme : Victor-Amédée II*, par M. le M<sup>is</sup> COSTA DE BEAUREGARD (*Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> janvier 1908). Historiens et lettrés ont lu, avec le plaisir et l'intérêt qui s'attachent aux œuvres des maîtres, l'évocation tragique et si vivante des dernières années lamentables de ce Victor-Amédée qui, après avoir été le politique le plus redoutable de l'Europe, abdique en faveur d'un fils détesté, mais en conspirant activement contre lui pour resaisir le pouvoir, grâce aux intrigues d'un ambitieux sans scrupules, le marquis d'Ormea.

Histoire contemporaine. — Sous le titre : *La Casa di Savoia e la Francia, e le loro relazioni negli anni 1789-1796*, Turin, Clausen, 1905, M. Bianca TRANI publie une intéressante étude sur la diplomatie sarde pendant la Révolution ; l'auteur utilise surtout les correspondances de Bianchi et Carutti, et divers documents de l'archivio Pinchia.

— Les *Mémoires* de l'Académie des Sciences de Turin, 2<sup>e</sup> série, t. LVII, publie un travail documenté de M. MANACORDA sur *I refugiati italiani in Francia negli anni 1799-1800*. C'est le récit des vicissitudes et des désillusions des Italiens qui, à la suite de l'armée française, s'établirent en Savoie et dans le Dauphiné avec l'espoir d'organiser plus facilement la révolution dans leur pays.

— Dans la *Revue Augustinienne* du 15 mars 1908, M. GILDAS LE LIBOUX, en étudiant la valeur littéraire et politique des *Considérations sur la France* de J. de Maistre, ouvre quelques aperçus nouveaux sur la genèse et sur la publication de cet ouvrage capital de notre illustre penseur savoyard.

— La figure énigmatique de Charles-Albert attire toujours la curiosité des historiens. Signalons l'importante étude de M. DE REVEL, *Carlo Alberto principe di Savoia Carignano*, dans la *Revue Napoléonienne* de Rome, 1901 et le travail plus spécial de M. G. SFORZA sur *Il re Carlo Alberto e gli scavi di Luni (1837)* dans le *Giornale storico di letteratura italiana* de Turin, 1904.

— *L'abbé Du Clot (1745-1821)*, par l'abbé MOUTHON, curé de Chens ; Thonon, Masson, 1908, 79 pages. Intéressante biographie de l'auteur de la *Bible vengée des attaques de l'incrédulité*. D'une famille noble, originaire du Dauphiné, l'abbé Du Clot fut vicaire à Saint-Julien et à Messery, puis désigné pour prendre part à une mission dans le Canada avec trois autres prêtres du diocèse de Genève ; il ne put réaliser son projet ; il revint en Savoie où il fut nommé curé de Collonges-Bellerive. Après la Révolution, il évangélisa de nouveau Collonges, puis Viuz-en-Sallaz. Les détails biographiques ont certes leur intérêt, mais on aurait aimé lire une étude plus développée sur les œuvres du célèbre polémiste savoyard.

J. BURLET.

---

Le Gérant : J. GUÉLARD.

---

Chambéry. — Imp. Générale Savoisiennne, rue du Château, 5

## RELATIONS ACADEMIQUES

### Principaux trains desservant Chambéry et la région

## SERVICE D'ÉTÉ 1908

### DIRECTION DE CULOZ

Dép. de Chambéry. — <i>Matin</i>	4 53	6 33	8 14	10 45				
<i>Soir</i>	12 29	1 27	3 28	4 38	6 20	7 38	8 35	9 04
Arr. à Chambéry. — <i>Matin</i>	6 11	6 45	7 40	9 31	10 58			
<i>Soir</i>	2 52	3 29	6 15	7 07	10 04	11 02	11 39	

### DIRECTION DE MODANE

Départ de Chambéry. — <i>Matin</i>	5 58	7 56	10 20	
<i>Soir</i>	4 30	7 30	11 45	
Arrivée à Chambéry. — <i>Matin</i>	4 47	5 51	10 12	
<i>Soir</i>	12 03	3 05	7 04	8 46

### DIRECTION DE LYON PAR SAINT-ANDRÉ

Départ de Chambéry. — <i>Matin</i>	6 20	8 25	
<i>Soir</i>	12 16	3 41	7 43
Arrivée à Chambéry. — <i>Matin</i>	8 05	9 48	
<i>Soir</i>	12 53	3 39	8 19

### DIRECTION D'ANNECY

Départ de Chambéry. — <i>Matin</i>	5 44	7 07	8 14	10 45	
<i>Soir</i>	12 29	4 38	6 20	10 50	
Arrivée à Chambéry. — <i>Matin</i>	6 11	10 58			
<i>Soir</i>	2 09	3 29	5 00	7 07	9 23 10 04

### DIRECTION D'ALBERTVILLE-MOUTIERS

Départ de Chambéry. — <i>Matin</i>	7 00	10 20	
<i>Soir</i>	1 40	4 30	7 30
Arrivée à Chambéry. — <i>Matin</i>	7 21	10 12	
<i>Soir</i>	3 05	5 42	8 46

### DIRECTION DE GRENOBLE

Départ de Chambéry. — <i>Matin</i>	5 22	6 17	8 18	
<i>Soir</i>	1 03	5 19	8 01	10 12
Arrivée à Chambéry. — <i>Matin</i>	6 08	7 02	10 32	
<i>Soir</i>	2 07	4 33	6 40	11 28

N. B. — En cas de congrès, de réunions académiques, d'excursions ou de déplacements à faire en commun, MM. les membres de l'Académie de Savoie et des sociétés savantes de la Savoie peuvent s'adresser, quinze jours à l'avance, aux bureaux de la *Savoie Littéraire* (1, rue du Château), ou à ceux de l'Académie, où seront faites les démarches nécessaires pour obtenir de la Compagnie P.-L.-M. des billets collectifs ou à prix réduits.

